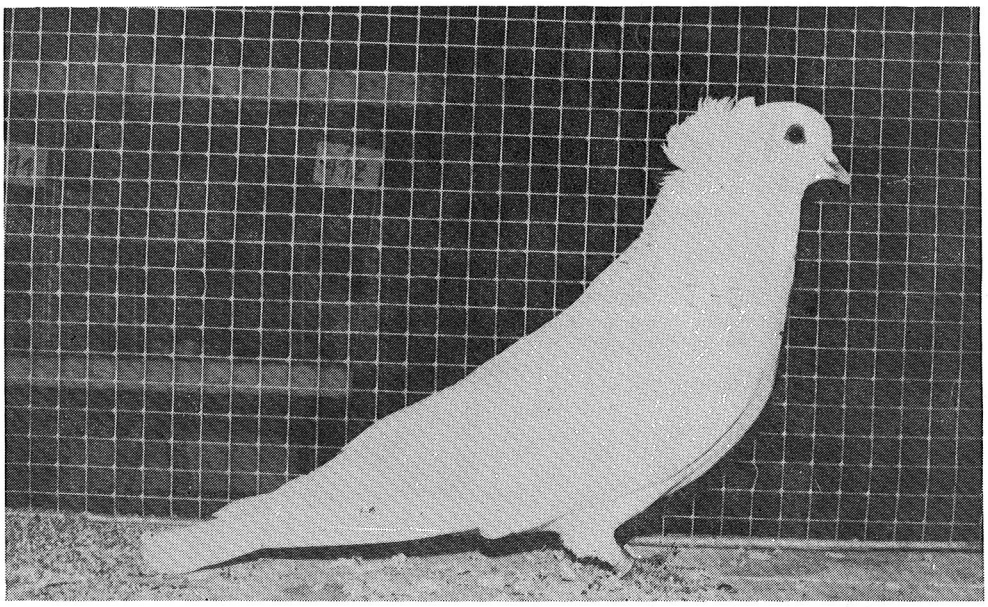
ISSN 0241-1431

Colombi Culture



C. 15 - 1
Montauban blanc
à M. Joseph CHAPUIS

Bulletin de la Société Nationale de Colombiculture

N° 29 - JANVIER 1983

BULLETIN TRIMESTRIEL

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 29
Janvier 1983

PRÉSIDENT :
Roger GUILLEMOT
50, avenue de l'Est, 94100 Saint-Maur

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont, 90300 Valdoie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT :
Richard JAUNEAU
« Le Frottier »
La Chapelle-Montmartin
41320 Mennetou-sur-Cher

TRÉSORIER :
Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot
59510 Hem

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION :
Christian RAOUST
37, rue Joseph-Marignac
Saint Martin du Touch, 31300 Toulouse
Bernard COUDEN
Rue Louis Ganne-Ricros
03410 Domérat
Mme J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt, 02300 Chauny

SOMMAIRE

Compte rendu de la réunion du C.A. du 10 octobre 1982 1
Le Montauban 2
5e Nationale de la S.N.C. - Montauban - décembre 1982 4
Le Gaditano 7
Carneaux blancs 8
Strassers martelés bleus, rouges ou jaunes. 9
Une offensive de la pseudo-peste aviaire chez le pigeon 9
Visites d'élevages 10
La colombiculture française à 12 000 km de Paris 11
Championnats 11
Résultats des expositions 15
Aux organisateurs d'expositions 20
Attribution des prix S.N.C. 20
Pesage des Texans en exposition 21
Calendrier des expositions 21
Questions - Réponses 22
Commission d'examen des juges d'aviculture de la S.C.A.F. 23

Réunion du Conseil d'Administration de la S.N.C.

10 Octobre 1982 - 37, Rue de Lille, Paris

Étaient présents : MM. GUILLEMOT, HUBER, ORTÉGA, DARCHEN, COTTEREAU, RAOUST, AUGIER, CROS, RAOUST, TANCHOU, GEFFRAY, JAUNEAU, COUDEN et SIMON.

Étaient excusés : Mme FRANCQUEVILLE, MM. GRUNENBERGER, DEMIZIEUX, ALAMARGOT, NUSSBAUM, PAPILLAUD, NICOLAS, EBNER, QUIROS, DEGUILHEM et LAMY.

Le Président ouvre la réunion à 9 h 30 et remercie les membres présents. Celui-ci fait part du décès du Professeur Charlet, président de la S.C.A.F. ; il souhaiterait qu'un article soit publié à ce sujet dans notre revue. M. Raoust se chargera de contacter un membre de l'I.N.R.A. connaissant bien le Professeur Charlet afin d'obtenir les éléments nécessaires à l'élaboration de cet article.

Le Secrétaire général donne ensuite lecture du compte rendu de la réunion du 18 avril. Compte rendu accepté.

M. Huber demande ensuite la parole pour annoncer qu'il doit remettre à M. Lamy la médaille d'or de l'Entente européenne d'aviculture et la médaille de la Fédération de colombiculture suisse. Il charge donc M. Cottereau de remettre ces deux médailles à M. Lamy et de lui présenter toutes ses félicitations ainsi que celles des membres du Conseil.

BAGUES 1983

M. Waag, suite à la commande de bagues (séries A et B) passée chez lui conformément à la décision de la dernière réunion, a fait savoir qu'il ne pouvait pas pour une petite commande garantir le prix proposé pour 130 000 bagues ; la commande sera maintenue. M. Tanchou rappelle son intention de ne plus distribuer les bagues 1983. Après une longue discussion à ce sujet, le Trésorier accepte encore de distribuer les bagues 1983. Le Conseil le remercie de l'effort qu'il fait encore pour une année. M. Tanchou dit son intention d'abandonner en 1984 la trésorerie de la S.N.C., ainsi que la distribution des bagues, tout en étant d'accord pour conserver certaines charges comme les expéditions des revues et des prix attribués aux expositions. M. Tanchou rappelle que l'importance prise par notre société et le travail important que son administration nécessite doit obligatoirement conduire à une nouvelle distribution des tâches, même peut-être un emploi salarié à temps partiel.

Le Conseil, tout en remerciant M. Tanchou pour le travail sérieux qu'il a fourni et qu'il va fournir encore pendant une année, va étudier la façon d'organiser la nouvelle administration de la S.N.C.

RÉIMPRESSION DU STANDARD

Les 2 000 exemplaires de standards étant en voie d'épuisement, le Conseil étudie une réimpression de celui-ci en le complétant par quelques races nouvelles et en corrigeant quelques erreurs. Après une large discussion et étude des prix proposés par l'imprimeur, il est décidé de passer commande de la réimpression de 2 000 exemplaires (le prix proposé n'étant garanti que pour une commande passée avant la fin octobre. D'autre part, les plaques offset étant encore utilisables pour la plupart, le prix sera diminué d'une façon très appréciable.

EXPOSITION DE MONTAUBAN

M. Raoust, chargé des relations avec la société organisatrice, demande une précision sur les prix d'élevage annoncés ; ceux-ci seront attribués sur cinq sujets jeunes avec un P.H. au minimum. Aucune dérogation pour les caronculés. Les coupes seront distribuées de façon analogue à ce qui avait été fait à Limoges.

Il est décidé de faire cadeau d'un souvenir à chaque exposant S.N.C. ; l'idée du fanion est retenue.

L'Assemblée générale S.N.C. aura lieu sur la demande de plusieurs membres du Conseil le dimanche matin à 10 h 30 (au lieu du samedi précédemment retenu).

ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT

Il convient donc d'élire un vice-président pour remplacer M. Michels. M. Guillemot fait part de la candidature de M. Alamargot. Le Président propose également M. Simon pour ce poste. Ce dernier prend la parole pour annoncer qu'il ne tient pas à poser sa candidature, désirant conserver le poste qu'il occupe actuellement. M. Huber demande la parole pour faire connaître qu'il est candidat à ce poste.

On procède alors au vote par bulletin secret.

Nombre de votants : 24 (14 présents et 10 pouvoirs).

Suffrages exprimés : 24.

Obtiennent : M. HUBER 21 voix, M. ALAMARGOT 3 voix.

M. Huber est donc élu 3e vice-président de la S.N.C.

M. Huber prend alors la parole pour remercier les membres du Conseil pour la confiance qu'ils lui ont accordée et les assurer qu'il fera tout ce qu'il pourra pour défendre la cause de nos pigeons.

EXPOSITION DE PIGEONS A BUDAPEST (5/6/7 novembre 1982)

Le Président annonce ensuite qu'il a reçu une invitation pour se rendre à une Exposition de pigeons à Budapest (Européenne des pays de l'Est) et qu'il serait bon que la S.N.C. soit représentée. Mme Francqueville n'étant pas disponible, M. Guillemot propose à M. Geffray second vice-président ou à M. Huber, 3e vice-président, de faire le déplacement au cas où lui-même serait indisponible.

COTISATION 1983 ET BAGUES

La cotisation 1983 sera au même tarif que celle de 1982, soit 50 F. Il est décidé, étant donné l'augmentation des frais de poste, de faire passer les bagues de 8 à 9 F la dizaine.

ABSENCES RÉPÉTÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une lettre de rappel sera faite par le Président aux membres qui sont souvent absents à nos réunions ; une liste de présence sera tenue conformément à nos statuts.

RÉUNION DES JUGES A METZ

Le Président annonce que les juges ont reçu une invitation à une réunion de juges qui se tiendra à l'occasion de l'Exposition internationale de Metz. Celui-ci pense que cette réunion a été mal choisie tant au point de vue date qu'au point de vue lieu. M. Guillemot pense aller à Metz et à Budapest et ne pourra sans doute pas aller à Metz le samedi. M. Couden pense que M. Guillemot doit être présent à Metz pour défendre le point de vue de la S.N.C. au sujet de l'organisation des futurs examens de juges.

Plusieurs propositions sont faites : invitation des juges pigeons à se réunir à l'occasion du prochain Salon de Paris pour discuter des questions qui les intéressent et communication des décisions à la S.C.A.F. ; essai de mise en place de structures groupant les juges pigeons ; souhait que M. Guillemot aille de préférence à Metz plutôt qu'à Budapest. Le Président jugera suivant les événements. Il ira à Metz le vendredi.

PHOTOCOPIE DU LIVRE DE FONTAINE

A la demande de Mme Francqueville, M. Tanchou se propose de faire des photocopies du livre de Fontaines qui pourraient être cédées aux juges qui ne possèdent pas l'ouvrage. Certains juges semblent fort intéressés, mais M. Guillemot fait remarquer que le livre étant dépassé, il n'y a peut-être pas grand intérêt à le diffuser. Cela ne semble pas être l'avis des juges présents. M. Tanchou fait part du coût de l'opération. Décision : accord du Conseil.

Quelques questions diverses sont rapidement traitées ; le prix de l'opuscule répertoire des races confectionné par le Secrétaire est fixé à 15 F franco en accord avec le Président.

La séance est alors levée à 12 h 15.

LE MONTAUBAN

par Elie ALAMARGOT,
Président du Club Français du Montauban,
Juge officiel de Colombiculture

— « *Pigeon de rêve et de noblesse*
Tête couronnée et bien portée
Hardi et fort
Tel ce roi de Navarre
Venu de sa natale Gascogne. »

—«o»—

Ah, quel pigeon !... Il est vrai qu'il ne passe pas inaperçu dans quelque exposition que l'on soit. Dans une volière, il fait là aussi sensation.

Mais comment est-il né ? D'où vient-il donc ?...

Aussi loin que l'on aille dans la littérature autorisée, que d'allégations, que de controverses à son sujet !

Aussi je vais essayer de faire parler nos prédécesseurs et parmi ceux-ci surtout ceux qui ont milité en sa faveur et qui pourrais-je mieux choisir que Louis Mannant ?

Louis Mannant, dans « Le pigeon, cet inconnu », dit :

« Ecoutons, au sujet des ressources régionales, ce que dit Bailly, maître, observateur perspicace et naturaliste distingué :

« Le Montauban n'est que le produit d'une sélection intelligemment pratiquée sur les races de pigeons que l'on rencontre dans le Midi de la France. Nous avons eu l'occasion de visiter bien des pigeonniers et il nous est donné d'observer bien des sujets exposés sur les marchés des villes du Languedoc et de la Gascogne et, dans chacun de ces pigeons, nous avons retrouvé les caractères propres au Montauban.

« Parmi ces petites races méridionales, les unes à pattes nues, les autres les pattes emplumées ; certains sujets à tête couronnée et les autres lisses. Est-ce à dire que l'on doive donner le nom de Montauban à toutes ces variétés ? Nous ne le pensons pas. Ce ne sont pas toutes ces petites races, ancêtres du Montauban qu'on doit ranger sous le nom de Montauban ; mais bien la race sélectionnée, choisie, travaillée, faite par les éleveurs et bien caractérisée par sa taille et par sa grosseur. »

Il dit encore :

« Le conflit, localisé en définitive entre l'œil rouge et l'œil perlé, risquait de s'éterniser quand, en 1925, Robert Fontaine le trancha en se prononçant autoritairement pour l'œil perlé. »

Je dois donc penser que notre race de pigeon Montauban actuelle, telle qu'elle est, ne va guère au-delà, dans le recul du temps bien que Paul Vilaine dans son premier standard dit : « La race se perdit vers 1914-1918 et il a fallu que des éleveurs passionnés la reprennent en main. »

Ce qu'en dit Cyrille de Lamarche dans « Élevage du Pigeon » en 1936 :

Le Montauban est un très grand pigeon, de taille supérieure à celle du Romain et atteignant 1,05 m à 1,10 m d'envergure. Il est moins élancé que le Romain et de forme plus arrondie, ce qui lui a valu son nom vulgaire de Pigeon Poule. Le bec est blanc rosé chez les variétés blanches, jaunes ou rouges et à l'extrémité noire dans la variété noire. Le plumage est très varié, blanc, noir, rouge, fumé ou panaché. Sa tête est grosse et un peu déprimée, le cou gros et court garni de longues plumes soyeuses, la poitrine très large ainsi que le dos. Les ailes, très longues, se reposent sur l'extrémité de la queue sans cependant se croiser.

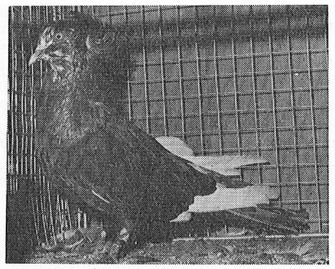
Les Montaubans ont ordinairement la tête lisse, mais on rencontre souvent des variétés huppées ou couronnées. La couronne est formée de longues plumes souples et frisées qui entourent le dessus de la tête, s'étendant d'un œil à l'autre.

Ce pigeon a le vol lourd et est peu vagabond ; il n'aime cependant pas la captivité complète et aime circuler un peu autour de son logis. Il est très fécond mais couve mal et casse souvent ses œufs sur lesquels il s'appuie trop fortement pendant l'incubation ; aussi, est-il avantageux, lorsque cela est possible, de faire couver ses œufs par d'autres pigeons plus adroits.

Comme le Romain, le Montauban ne doit figurer que dans une proportion restreinte dans l'élevage du spéculateur, où la plus large place doit être réservée au Mondain qui est le vrai pigeon de rapport.

Chers amis, je ne vous donnerai pas les commentaires faits sur le Mondain, mais la description est amusante.

L'auteur dit même que le Mondain est un hybride de races diverses donnant des produits tantôt médiocres tantôt excellents.



Montauban Jacobin rouge
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : TAY Photo EBNER

Dans l'encyclopédie Roret « Eleveurs de pigeons », sous la signature de H.L. Alph Blanchon (ce livre n'est pas daté), on lit :

« Rival du Romain, moins estimé, on ne sait pourquoi le pigeon Montauban devrait au moins marcher de pair puisqu'il peut atteindre la même ampleur et la même envergure et qu'il se reproduit généralement mieux.

« Ce pigeon doit être considéré comme une sous-race du Romain.

« Le bec est de longueur et de force moyennes, rosé dans toutes les variétés, à l'exception de la variété noire où il est crayonné, c'est-à-dire ayant le bout à raie noire, le reste rosé. Le bec entièrement noir est un grave défaut. Les morilles sont blanches et unies. Le Montauban, à l'exception des variétés blanches ou panachées où l'on tolère l'iris noir, doit avoir l'œil perlé, c'est-à-dire orange cerclé de blanc : l'œil doit être cerclé d'un filet de chair rosé.

« La tête, un peu déprimée, ornée d'une huppe très large en forme de coquille ou couronne, bien fournie de longues plumes souples et bien frisées s'étendant d'un œil à l'autre et les ombrageant même par quelques plumes. Cette dernière condition est caractéristique, les amateurs font remarquer que le sujet a la plume sur l'œil. Le plumage de la coquille qui est court et serré est un défaut de race.

« Le corps est ample, les ailes longues atteignent l'extrémité de la queue et ne se croisent pas au-dessus d'elle ; cette dernière est large et assez longue, les pattes lisses et rouge vif. »

Font suite plusieurs commentaires d'élevage et l'auteur, parlant de la nourriture, dit :

« Il faut à ces pigeons une nourriture abondante et substantielle dont la base est la vesce et le pois Jurat additionné de blé et de chenevis. » (Quelle facture de nos jours !)

Il dit aussi :

« Comme nous l'avons dit, cette race est recommandée pour sa fécondité ; en été, elle pond presque tous les mois, malheureusement il arrive très souvent que les petits meurent au moment de la sortie du nid. »

Pour mon compte, c'est un phénomène non constaté qui avait à cette époque d'autres raisons que la race elle-même.

Vous voyez aussi qu'à cette époque, pourtant néfaste à la race, il y avait malgré tout des gens qui voulaient qu'elle vive. Mais combien d'auteurs ont fait le contraire et ont apporté entrave à son développement. Combien d'auteurs ont écrit pour écrire sans aucune notion d'élevage.

Heureusement, pour notre Montauban, sa structure, sa prestance, sa beauté ont plaidé en sa faveur et le Club dynamique du moment, présidé par notre actuel Président d'Honneur J. Boucanus, a pu le sortir de là.

Toujours en recherchant dans le passé, la « Vie à la Campagne » de Février 1926 (ce si joli numéro présentant toutes les races de pigeons) nous dit : « Les Montaubans de couleur ainsi que les papillotés et les jacobins ont l'œil perlé, c'est-à-dire à fond blanc légèrement sablé de rouge sur sa périphérie. Ces sujets ont quelquefois « l'œil de coq ». Ce défaut n'entraîne pas la disqualification de l'oiseau ; toutefois, il l'écarte de la compétition pour l'attribution des plus hautes récompenses.

Dans ce livre, il y a beaucoup de chiffres et j'aimerais vous faire profiter de quelques-uns tels :

Poids minimum : 800 g, mais on ne parle pas de maximum.

Corps : long, gros, porté presque horizontalement. La longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue est de 55 à 58 cm.

Poitrine : très large, basse, presque plate, la distance d'un pli d'aile à l'autre est de 13 cm.

Dos : large, plat, long de 16 cm.

Croupion : très large.

Épaules : basses et peu détachées du corps.

Ailes : très longues ; les plumes du vol reposent sur la queue sans se croiser (1). La longueur de l'aile fermée est de 34 cm.

Envergure : 96 à 105 cm.

Queue : très large, longue de 23 cm, plate, ayant de 12 à 16 plumes.

(1) A voir une telle description chiffrée, il est, je pense, facile de comprendre que les ailes ne peuvent se croiser sur la queue :

1° à cause de la position des épaules,

2° la largeur du croupion qui est donnée, 14 cm dans certains standards.

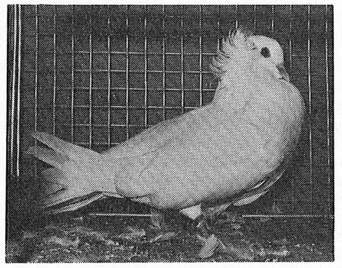
Je pense aussi qu'il est difficile, pour les mêmes raisons, de tenir compte des ailes en bateau.

Les recherches faites par mon prédécesseur J. Boucanus n'apportent que peu d'éléments sinon que depuis fort longtemps on disait qu'il y avait une race Montauban.

La Perre de Roo, dans son livre « Les Pigeons domestiques » dédié à la Duchesse de Berry (1883), tout en faisant l'éloge de ce beau pigeon, indique seulement les différences qui prouvent que la race n'avait pas encore subi une sélection très poussée.

Pourquoi ai-je voulu vous faire connaître tout ce passé sur la race ? Tout simplement pour prouver qu'elle n'est pas vieille et que si de temps à autre on a quelques différences morphologiques, ce n'est pas étonnant.

Les couronnes surtout sont souvent en cause : collées sur la tête ou au contraire complètement ouvertes sur le cou, avec crinière, ce qui voudrait dire que le sang de Capucin rappelle ses droits.



Montauban blanc
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : BENAITIER Photo EBNER

Je dis sang de Capucin car je pense que ce pigeon a contribué à la naissance du Montauban.

Beaucoup de choses plaident en ce sens : d'abord la forme de la tête, la couleur de l'œil et chez les jacobins la couleur en général. De plus, la forme basse et large même si le Capucin est de taille beaucoup plus réduite.

Je pense que l'on peut parler aussi du poids :

— Fontaine indique un poids de 800 à 1 000 g,
— Oscar Dresse donne également ce poids, se référant au standard S.N.F.,
— La S.N.C., dans son standard élaboré en 1957, indique un minimum de 800 g,
— Mannant ne donne pas de poids.

M. J. Boucanus me dit dans un courrier que nous devrions nous en tenir là.

Mais si je ne suis pas pour les mastodontes, je suis obligé de penser que nous devons aller au-delà de 800 g, car derrière nous il y a maintenant le Sottobanca.

Le Sottobanca, soutenu par un Club présidé par notre ami Christian Raoust, fait maintenant légion dans nos expositions.

Celui-ci, sous la dénomination de Sottobanca français, court de corps, ne nous gêne pas quant à la confusion, mais n'empêche qu'il existe le Sottobanca italien qui, lui, est resté long de corps, avec couronne et pèse largement 800 g, voire 1 000 g.

Si nous accordons à notre Montauban la tolérance de l'œil de coq sur les sujets colorés, où sera la différence ?

Nous devons donc, au maximum, travailler la couleur de l'œil puisque dans tous les articles que je vous ai proposés, c'était déjà dans le lointain une façon de reconnaître le Montauban (2).

Nous devons aussi travailler la longueur des sujets ; travailler les têtes qui doivent toujours être très fortes ; les couronnes qui doivent bien entourer la nuque et aller d'œil à œil en se terminant par une rosette. Il faudra veiller aux largeurs du dos et du croupion, celui-ci devant être très large.

En ce qui concerne la queue, je dirai seulement d'éviter les queues fourchues (très héréditaires). Pourtant les sujets qui en sont affublés sont souvent les meilleurs en largeur de dos et de croupion.

Les jambes sont généralement bonnes : évitez, si vous en avez, de conserver des sujets s'appuyant sur les coudes ; évitez aussi de vous servir des sujets à jambes trop droites. Je dirai, en passant, qu'un groupement concurrent de la S.N.C. a édité un standard du Montauban dans lequel il est dit : « Pattes courtes et longues ».

Moi, connais pas...

LES COULEURS

Peu de choses à dire sur les couleurs du Montauban. Je pense que l'on doit pour un temps, comme chez le Bagadais et d'autres races aussi, laisser une certaine liberté à la couleur et surtout travailler le type. Ces différentes couleurs, aussi bizarres soient-elles, sont souvent le fruit d'alliances qui demain devraient apporter leurs bienfaits.

Chez les unicolores, commençons par le blanc : celui-ci doit être pur et brillant.

Les noirs auront une belle couleur franche avec de beaux reflets.

Les rouges doivent être recherchés aussi purs que possible, mais soyons indulgents avec eux, si nous avons le type parfait ce qui était rare hier encore.

Les jaunes ont eux presque toujours une bonne couleur. Les minimes ou duns, jamais très recherchés par les éleveurs, peuvent rendre de bons services. Ils sont plus ou moins foncés.

Une couleur qui ne figure pas au standard mais que l'on rencontre parfois est l'argenté.

Je viens de voir à Châtellerault un sujet de très bon type et très plaisant dans cette couleur. J'ai gardé les bleus pour la fin des unicolores. Cette couleur qui paraît être la couleur de base des pigeons est la moins bien représentée chez le Montauban. Pourtant en ce moment un effort est fait dans ce sens par les éleveurs, mais les sujets exposés ne sont jamais très bons en coloris ; souvent issus d'un parent noir, ils ont presque toujours le dos coloré.

Essayons d'obtenir, comme pour tous sujets bleus, un beau croupion blanc.

LES BICOLORES : jacobins et faïencés

Je ne sais pourquoi, mais au départ on n'a choisi que deux couleurs : rouge et noir.

Je pense que toutes les couleurs unicolores peuvent donner des jacobins ou des faïencés.

Je peux, par expérience dans mes jugements, dire que je rencontre fréquemment de bons jaunes, surtout en jacobins.

Rappelons en passant que le standard dit :

« Jacobin : queue et vols avec plumes blanches ».

S'ils sont préférés avec un maximum de plumes blanches sur ces parties du corps, ils peuvent malgré tout être acceptés avec seulement quelques-unes d'entre elles.

Restent maintenant et pour terminer avec les couleurs les papillotés et les plaqués.

Chez les papillotés, on recherchera le plus grand et plus régulier mélange de couleurs ; chez les plaqués : seulement le type et la taille.

Un petit point du standard demande aussi une précision : l'œil et le tour de l'œil (2).

Le dernier standard S.N.C. est très dur avec l'œil du Montauban stipulant seulement « œil perlé », c'est-à-dire iris blanc.

Or, Fontaine en 1925 et ceux qui ont repris son standard en 1926 disent :

— Blanc : œil de vesce.
— Couleurs (jacobins, papillotés et faïencés) : œil perlé, c'est-à-dire à fond blanc légèrement sablé de rouge sur sa périphérie (c'est un rappel que je fais).

(2) Le tour de l'œil blanc, rosé ou rouge. Là aussi, il faut comprendre blanc rosé : c'est-à-dire jamais blanc, car c'est là un grave défaut qui fait souvent suite aux séquelles d'une maladie et pour votre gouverne je puis vous avancer que je viens d'en faire les frais.

Il y aurait sans doute beaucoup d'autres points qui mériteraient d'être étudiés, mais limitons là cette chronique et espérons que cette race aura auprès des amateurs de beaux pigeons l'essor qu'elle mérite.

Ve Nationale de la S.N.C.

Montauban, 17 au 19 Décembre 1982

● **Pari tenu !** Telle peut être très schématiquement la première conclusion de la Ve Nationale de la S.N.C. Pour la première fois en cinq ans, cette grande fête du pigeon a tenu ses assises dans le Sud-Ouest de la France. Région longtemps « sous-développée » en matière avicole et même colombicole, elle est actuellement en pleine expansion. Mais le passé est difficile à effacer et que de mauvaises langues ont longtemps mis en doute la capacité des « Sudistes » à prendre en charge une telle manifestation nationale. Par l'intermédiaire de la Société d'Aviculture d'Occitanie dont je tiens au passage à saluer la réussite et à féliciter le Président Pourrat et son équipe avec une mention toute particulière au Commissaire général Yvan Guy qui a su allier dévouement, compétence et efficacité.

Le Sud-Ouest a démontré qu'il était à la hauteur de ses ambitions.

Ce record, à savoir deux mille cinq cents pigeons n'est bien sûr pas le fait d'une seule région. Les colombiculteurs de la France entière s'étaient donnés rendez-vous à Montauban, et pas seulement par la présence de leurs champions mais nombreux ont été ceux qui ont effectué le déplacement. Lorsque l'on considère les tarifs exorbitants des transports, l'on ne peut que remercier tous ces collègues éleveurs de pigeons qui, désireux de donner une excellente image de marque de la colombiculture française, ont fait un effort tout particulier en présentant moults sujets et de grande qualité. L'essor de la colombiculture française est par ailleurs pris en compte au-delà de nos frontières et c'est ainsi que cette Nationale a pu se féliciter de la visite d'une délégation italienne à la tête de laquelle se trouvait M. Voltolini, Président de la Fédération italienne de Colombiculture.

● **Le cadre :** deux grands halls malheureusement disparates. C'est là, je pense, l'un des seuls points noirs de cette manifestation. Une magnifique salle de deux mille cinq cents mètres carrés, fort bien agencée et décorée, abritait le Commissariat général, le stand de la S.N.C., les stands des Clubs de races, une belle présentation d'oiseaux, de papillons, de roches et minéraux rares et la totalité des pigeons dits « de fantaisie », plus quelques pigeons de forme. Cette salle chauffée nous a permis d'admirer quelques très beaux spécimens se présentant de façon remarquable. L'autre partie non chauffée, ce qui ne présentait pas un caractère d'extrême gravité compte tenu de la température extérieure relativement clémente, à l'éclairage moyen, hébergeait la quasi-totalité des pigeons de forme français. En fait, plus de la moitié de l'Exposition.

● **Le programme de la Nationale.** Une manifestation bien groupée. Réception des animaux le jeudi ; jugement le vendredi matin ; malgré la création d'une commission placée sous la présidence de Mme Francqueville, Vice-Présidente de la S.N.C., la détermination des nombreux grands prix fut laborieuse tant était présente la qualité des sujets. La journée

du samedi fut bien remplie : onze heures, inauguration officielle par M. Delmas, Maire de Montauban et Président du Conseil Général du Tarn-et-Garonne ; l'après-midi fut réservée aux Assemblées générales des différents clubs organisant leur Championnat national dans le cadre de l'exposition, puis à dix-sept heures eut lieu un Conseil d'administration de la S.N.C. dont un compte rendu vous sera fait par ailleurs. Le soir fut réservé à un grand banquet d'une centaine de personnes, placé sous l'égide de la S.N.C. en la personne de son Président Roger Guillemot et de la S.A.O. en la personne de son Président Max Pourrat. A cette occasion et afin d'insister sur l'importance qu'a revêtue cette Nationale pour notre région, il fut procédé, au titre de l'Union des Sociétés Avicoles du Sud-Ouest, à une remise de distinctions avicoles à certains présidents de sociétés et à certains aviculteurs particulièrement méritants quant à leur action associative. Cette soirée fut placée sous le signe de la bonne humeur et il est à noter l'ambiance particulièrement chaleureuse qui l'a caractérisé. Le dimanche matin accueillit la « grande messe » de la colombiculture, à savoir l'Assemblée générale de la S.N.C. Pour la première fois décentralisée, cette A.G. tint ses promesses et son auditoire fut tout aussi nombreux que lors de nos rendez-vous parisiens. Là également, le compte rendu vous sera donné ultérieurement. L'après-midi du dimanche fut en partie consacrée à la remise des récompenses. Nombreux et méritants furent les lauréats à monter sur le podium.

● **Les Championnats nationaux.** Plusieurs clubs spécialisés ont profité de l'occasion qui leur était donnée pour organiser dans le cadre de la Nationale leur championnat de France. Point très positif tant pour eux que pour la S.N.C. En effet, Il apparaît que le nombre des sujets présentés fut relativement élevé et les éleveurs s'étant déplacés ont pu ainsi admirer cette magnifique manifestation. Parmi ces championnats nationaux : le Bouvreuil, le Gier, le Montauban, le Romain et également la Coupe de France du Mondain.

● **Formation des élèves-juges.** Prévue dans le but de venir en aide aux élèves-juges colombicoles, peu suivis jusqu'alors dans leur préparation, cette séance placée sous la direction de Mme Francqueville n'a pas eu la réussite escomptée. Nous en revendiquons toutefois la paternité au titre du retard dans la parution et par là-même dans l'information de notre revue « Colombiculture ». C'est dommage, car tout avait été mis en œuvre pour la tenue d'une séance constructive.

● **Au chapitre des félicitations et des remerciements,** je ne reviendrai pas sur les personnes citées précédemment mais je vais plutôt réparer un oubli, à savoir nos deux collègues administrateurs de la S.N.C., Richard Jauneau et Michel Demizieux. Venus prêter main forte à l'équipe montalbanaise, ils ont su, par leur dévouement, leur compétence et leur sympathie, s'y intégrer parfaitement et remplir avec dextérité la tâche qui leur était confiée. Je ne saurai omettre notre grand argentier Georges Tanchou qui, bravant les kilomètres, est venu apporter son appui à la réalisation de notre Nationale. Un grand merci à tous nos collègues juges qui, avec application, sérieux et compétence, ont départagé les sujets exposés. Vous pourrez d'ailleurs prendre connaissance de leurs impressions ci-dessous.

● **MONTAUBAN 1982** a vécu, il laissera certainement des regrets. Tournons maintenant nos regards vers 1983 et sa Nationale qui, nous l'espérons, aura un succès tout aussi retentissant.

Christian RAOUST,
Délégué de la S.N.C.
à la Nationale de Montauban.

Championnat de France du Montauban

Pour un Président de club pouvoir participer au jugement du Championnat de la race à laquelle il se dévoue, au cœur même du berceau de cette race, c'est un plaisir.

Se souvenir que trois années plus tôt, à Montluçon, nous n'avions regroupé que 74 sujets, que l'année suivante à Toulouse 140 Montaubans étaient rassemblés, c'était déjà une réussite et cette année à Montauban 190 sujets, c'est absolument merveilleux.

Mais ces 190 sujets il fallait les départager et pour le faire nous étions deux. M. R. Maury ayant été désigné pour cette tâche et on lui attribuait les blancs (93 sujets) : là pas de critères de couleur pour aider. Merci R. Maury pour ce bon travail.

Maintenant comment se présentaient-ils ces Montaubans ?

Blancs : 93 = 17 P.H. dont le Grand Prix d'exposition, 35 1er Prix et seulement trois 3e Prix.

Le sujet n° 978 à M. Sage est vraiment un superman tant par la taille que par le type.

Le n° 982 à M. Pourrat est également très bon avec une très bonne tête. Les nos 984 à M. Leschenne et 987 à M. W. Soum sont aussi de très bons sujets avec une bonne longueur et un très bon type, mais tous de taille un peu moindre que le 978.

Chez les femelles adultes, une très bonne femelle n° 996 à M. Dagues, longueur, largeur et bonne tête. Tout y est. Le n° 1000 à M. Pinton a une tête absolument parfaite ; les nos 1004 à M. Sage et 1007 à M. Leschenne sont elles aussi très bonnes.

Chez les jeunes mâles, de très bons sujets d'où le n° 1018 à M. Pinton émerge légèrement devant le n° 1013 à M. Daimée. Les nos 1024 à M. Lesage, 1025 à M. Pourrat et 1031 à M. Terrade sont tous des sujets de grand avenir.

Chez les jeunes femelles, M. Daimée avec les nos 1035 et 1036 (P.H.) montre une qualité continue et M. Terrade avec les nos 1054 et 1056 montre chez lui aussi une continuité de qualité, les deux P.H. étant suivis de 3 1er Prix.

Arrivent ensuite les couleurs.

● Bleus : 7 sujets. Tous de bons sujets de travail avec une nette préférence au n° 1063 à M. Fagot. Bonne tête, assez bonne forme mais surtout très bonne couleur.

● Jaunes : 16 sujets dans cette couleur d'où le n° 1080 à M. Eddy Kurpick ressort comme étant le meilleur, mais le n° 1069 à M. Sage est très bon bien qu'ayant les yeux un peu colorés, le n° 1094 à M. Janisson est un très bon jeune ainsi que le n° 1075 à M. Daimée. Hélas ! pour celui-ci qui est un sujet parfait en tête et surtout en dos, la queue et les vols ne sont pas terminés.

● Noirs : 31 sujets. Très bon mâle adulte au n° 1083 à M. Charles Quiros. Le n° 1086 à M. Eddy Kurpick lui est préféré pour la largeur de son dos et sa couronne mieux finie. Très bonne femelle adulte (n° 1094) et très bon mâle jeune (n° 1099) à M. Ch. Quiros là encore. Ce qui n'empêche deux très bons sujets (nos 1103 et 1110) à M. Sage.

● Faïencés : Très bonne jeune femelle (n° 1114) à M. Pourrat mais il reste quelques plumes de couleur sur la poitrine. Le n° 1122 jeune mâle à M. Sage, bien qu'exposé en papilloté, est bien un faïencé et il sera préféré pour le titre.

● Jacobins : 12 sujets = 5 P.H. et 3 1er Prix.

Très belle classe avec des sujets très forts. Les P.H. dans cette couleur reviennent aux nos 1128 à M. Fagot, 1129 à M. Leschenne, 1131 à M. B. Janisson, 1132 à M. Gay et 1136 à M. Pinton.

● Grison : un seul sujet. Par le passé, cette couleur n'était pas reconnue mais elle fera l'objet de la prochaine réunion de la Commission des Standards.

Le sujet est très bon et très beau, mais étant trop jeune il manque de taille.

● Duns : 3 sujets = 2 P.H. et 1 1er Prix.

Appartenant tous à M. Sage, ils sont à l'image du reste de son élevage, c'est-à-dire très forts.

● Rouges : 14 sujets = 3 P.H. et 4 1er Prix.

Très belle classe là aussi, mais pour l'instant la couleur reste à travailler. Un Montauban rouge de bon type est pourtant bien joli. Les P.H. (2) reviennent à M. Gay ; le 3e à M. Bouisset. Je tiens à féliciter ces deux éleveurs, car tous les deux sont débutants en Montauban.

● Montaubans divers : Et celui-ci il fallait le faire. Il faut en parler. Ne sachant comment le classer et ne voulant pas l'éliminer, j'ai mis N.C.P. Imaginez le regard de son propriétaire. Le sujet est divers mais pas de n'importe quelle couleur. Il possède les marques du Coquillé hollandais. Jamais cette couleur n'a été reconnue mais là aussi peut-être faut-il en parler.

En attendant, à 1983 à Châtellerault !

CHAMPIONNAT DU MONTAUBAN

Mâle adulte blanc (n° 978) à M. SAGE.
Mâle jeune blanc (n° 1018) à M. PINTON.
Femelle adulte blanche (n° 1000) à M. PINTON.
Femelle jeune blanche (n° 1056) à M. TERRADE.
Mâle noir (n° 1086) à M. KURPICK.
Femelle noire (n° 1110) à M. SAGE.
Mâle jeune noir (n° 1099) à M. QUIROS.
Femelle jeune noire (n° 1094) à M. QUIROS.
Jacobin (n° 1131) à M. JANISSON.
Faïencé (n° 1122) à M. SAGE.
Rouge (n° 1151) à M. GAY.
Jaune (n° 1080) à M. KURPICK.

ALAMARGOT,
Maurepas, 03410 DOMERAT.

En marge de l'Exposition de la S.N.C. à Montauban

Je pense que l'exposition de la S.N.C. à Montauban a été réussie. Organisation, clarté, propreté et locaux suffisants.

Pour ma part, j'ai eu à juger les Strassers jaunes, noirs, rouges et écaillés.

Les meilleurs jaunes présentent de bonnes têtes, de bonnes couleurs et un bon dessin mais malheureusement leur forme rappelle celle du Mondain. Deux premiers prix pour la classe.

Un beau lot de Strassers noirs. Un P.H. mâle adulte, un P.H. et trois 1er Prix en mâles jeunes. L'ensemble des femelles est de moins bonne qualité : un P.H. et un 1er Prix.

Les Strassers rouges : deux P.H. et deux 1er Prix. Certains manquent de poitrine et ont les caudales légèrement fumées.

Un seul noir écaillé manquant de poitrine et de forme.

Les Smerles anversois : deux seuls sujets. Pour ne pas décourager les éleveurs de cette race rare et peu représentée, un premier et un deuxième prix. Les sujets manquent de poitrine et de type.

Texans : deux P.H. mâles, deux P.H. femelles, 8 premiers prix et 17 sujets éliminés.

BELAUD Pierre,
PUECH MERMEN, 81100 SAIX.

—«o»—

Les mâles Mondains bleus : assez bonne qualité de l'ensemble, particulièrement au niveau de la forme du corps. Encore des têtes et des attaches un peu trop fortes, quelques reins découverts ainsi que des croupions impurs.

Mais le défaut le plus courant et je pense qu'il faudrait l'examiner en détail, c'est le problème des barres, beaucoup de sujets en ont une seule !...

Les Mondains rouges sont assez bons dans l'ensemble en forme et en poids, sauf quelques sujets qui manquent encore de dessous. Je ne parlerai pas trop de la couleur que je n'ai pas bien vue sous les projecteurs. Toutefois, quelques sujets avaient des rémiges secondaires blanchâtres et des becs un peu trop foncés.

COMBEMOREL Jean,
Cours-les-Barres, 18320 JOUET-SUR-L'AUBOIS.

—«o»—

J'avais à juger les pigeons à caroncules, ainsi que quelques pigeons de couleur. Tout d'abord, la gamme des Bagadais Français blancs. L'ensemble était des pigeons de très bon type dans cette variété, de belles têtes et de bonnes carrures. Mais attention, pour beaucoup de sujets, la queue ouverte n'est plus très loin, surtout chez les meilleurs formes, le plumage super-court en est la cause, chose que j'ai moi-même expérimenté durant une trentaine d'années d'élevage. Il faudra remettre des partenaires à bonne queue aux accouplements futurs... et surtout conduire un livre d'élevage. A noter une femelle adulte G.P.H. à Favier dont la tête m'a impressionné, mais j'aurais volontiers accepté un peu plus de pattes. Dunac nous présentait une belle gamme de jeunes dont un jeune mâle P.H. très bien typé. Chez les femelles, G.P.H. à Méthais, un oiseau avec une charpente extrêmement forte et des pattes superhautes. Quatre 1er Prix que se partageaient Méthais, Dunac et Daubannes.

Dommage pour le mâle bleu n° 1669, une forme du « tonnerre » mais trop déplumé aux cuisses, ce qui ne permettait pas un prix plus élevé. Les papillotés ne donnaient pas une image homogène et à mon avis il faudrait travailler en priorité les « bonnes » couleurs. Deux sujets « bruns » que l'on pourrait classer plus justement dans les fauves, mais d'un excellent type, P.H. à Dunac. Encore une classe de divers, à la couleur bien « diverse » d'un sujet à l'autre. Puis une petite classe de « grisons », nom nouveau qui nous vient d'outre-Atlantique ? Pourquoi ne pas dire simplement bleu argenté. Mais tout retournait dans l'ordre avec les noirs. Dunac nous présentait les P.H. dans les deux classes ; 1er Prix à Favier et Daubannes. Deux rouges, chacun 1er Prix à Soufflot, pourvu que ce soit enfin un départ !

Deux Bagadais de Steinheim ne sont pas tout à fait ce que l'on exige de cette race.

Les Carriers ne sont pas ce que je comprends de la race, et il n'y a pas très longtemps que j'en ai vu une grande collection à Nuremberg, notons tout de même un P.H. à Tignol. Chez cette race, les morilles inférieures du bec sont beaucoup plus développées chez les jeunes. Il manquerait un sang nouveau surtout pour les morilles.

Les Dragons n'ont pas encore atteint la classe courante de nos voisins suisses et allemands. Les formes doivent être plus larges et les cous plus élégants. Monclin remportait les deux P.H.

Les Moines de Saxe souffraient un peu de l'entretien des pantoufles, ils ne dépassaient pas le deuxième prix. De même pour les Pigeons de Saxe à ailes colorées. Un seul Papilloté de Bohême jetait un brin de lumière dans la rangée. Trois Têtes de Maure dont Dietsch décrochait le P.H. pouvaient se faire voir. Mais une belle classe de Lucernois à col doré, tous les six exposés par Bideau, et dont le jeune mâle obtenait la cage d'honneur.

Je voudrais terminer avec un grand merci à l'équipe du Président Pourrat, qui s'est dépensée à l'excellente marche de cette belle manifestation.

Nous n'oublierons pas si tôt la réception impeccable de la part du comité d'organisation.

Georges HUBER,
1, rue de la Garance, 67500 WEITBRUCH.

A l'occasion de la cinquième Nationale du pigeon organisée par la S.N.C. et la Société d'aviculture d'Occitanie, se disputait la Coupe de France du pigeon Mondain.

Il m'a été demandé de juger les Mondains blancs, les Mondains écaillés et les papillotés.

J'ai trouvé une très belle et nombreuse présentation de Mondains blancs et la compétition a été très disputée.

Score très serré : 1er M. Hornyck (36 points), 2e MM. Cantié et Lagarde (34 points).

Belle présentation aussi de Mondains écaillés tant par le nombre que par la qualité. A signaler toutefois quelques attaches de tête un peu fortes et quelques croupions bleutés.

Compétition très disputée aussi : 1er M. Février (34 points), 2e M. Dufort (32 points), 3e M. Simon (30 points).

Présentation réduite des papillotés avec des couleurs manquant vraiment de papillotage.

Félicitations aux lauréats et bravo à la S.A.O. pour la bonne organisation de cette 5e Nationale du pigeon S.N.C.

JONQUIERES Georges,
10, rue Hans-Andersen, 31500 TOULOUSE.

—«o»—

Pâle représentation des élevages français (surtout en Lynx de Pologne) pour les races très disparates que j'ai eu à juger.

Alouette de Cobourg : 20 sujets, 5 exposants. Pas d'écaillées. G.P.H., P.H. et 3 1ers Prix à M. Mottier, 2 1ers à M. Caugant, 1er à M. Gachon

L'ensemble est meilleur qu'à Limoges 1981 En général, manque de taille.

Lynx de Pologne : 22 sujets, 5 exposants. Je note les efforts de M. Cau, le Régional qui présente 8 variétés pour 11 sujets, obtenant 3 P.H. et 5 1ers Prix.

Beau et fort mâle adulte maillé à M. Hennequin (P.H.). Les noirs manquent de taille, les rouges et jaunes n'ont pas le type. Quelques bons vols pleins à signaler.

Renaisien : 7 sujets, 2 exposants. P.H. et 1er Prix à M. Jauneau.

Damascène : 16 sujets, 5 exposants. P.H. à MM. Ebner et Doreau. 1ers à MM. Ebner, Doreau et Piétras.

Beaucoup de têtes plates, étroites et de poitrines insuffisantes.

Lahore : 7 sujets, 3 exposants. Beau mâle noir adulte (P.H.) et femelle jeune (P.H.) à M. Dinnat.

Géant Hongrois : 6 sujets, 2 exposants. M. Benaitier P.H. et 2 1ers Prix. Les coquilles sont incomplètes, les poitrines insuffisantes.

Pigeon de Beauté Allemand : 11 sujets dont 10 à M. Velten P.H. et 3 1ers Prix. M. Gachon 1er prix. Les têtes laissent à désirer.

Alouette de Nuremberg : 3. Toujours l'œil ! Il doit être foncé. L'œil orangé est exigé en revanche chez l'Alouette Bernoise.

Bernhardiner : 2 femelles, 1ers prix.

J'aurais mis P.H. au 1981 s'il n'avait eu le comportement d'un mâle.

Bouclier de Velours : 10 sujets, 2 exposants.

Le Régional Y. Albert (2 P.H. et 1er Prix) est toujours bien équipé en rouge ou en noir. Les sujets ont du lustre et un très bon tour d'œil.

Laurent MAGNÉ,
66, avenue d'Albi, 81100 CASTRES.

—«o»—

Juger pour son 50e anniversaire (Club français du Montauban fondé en 1932 par M. Boucanus), le Championnat de France du Montauban et à Montauban même, fut pour moi ex-champion de France de cette race un très grand honneur. Que le mâle Montauban blanc n° 978 soit porté sur ma proposition à la plus haute distinction de l'exposition est la preuve, s'il en fallait une, que cette race a atteint sa perfection.

J'ai donc jugé tous les Montaubans blancs de la 5e Nationale du pigeon S.N.C. J'ai attribué 17 P.H. sur 94 cages, c'est dire malgré mon jugement sévère puisqu'il s'agissait d'un championnat de France la qualité exceptionnelle des sujets présentés. Nous retrouvons dans ces P.H. les champions incontestés de la race, à savoir mes amis : Dagues, Daimée, Leschenne, Pinton, Pourrat, Sage, Soum, Terrade que je côtoie depuis plus de 20 ans dans des expositions soit en tant qu'éleveur, soit en tant que juge.

J'ai donné 35 premiers prix qui auraient pu faire P.H. dans un concours moins important, 37 deuxièmes prix et seulement 3 troisièmes prix. Je n'ai reproché dans ces 2e et 3e prix que quelques couronnes irrégulières ou couchées et quelques tailles ou poids insuffisants.

En conclusion, un championnat avec un champion de France « incroyable mais vrai » et des sous-champions en mâle jeune n° 1018 à M. Pinton, en femelle adulte n° 1000 à M. Pinton et en femelle jeune n° 1056 à M. Terrade dont la ville de Montauban, créatrice de ce beau pigeon, pouvait s'énorgueillir.

Pour terminer mon tour d'horizon sur mon jugement effectué également sur 5 Roubaisiens, j'ai donné le P.H. à M. Tanchou pour un beau noir et un premier prix à MM. Pinton et Hartel.

MAURY Robert,
Rue Simon-Castan prolongée, 11100 NARBONNE.

Une exposition très réussie avec un accueil et une ambiance très montalbanaise; c'est-à-dire chaleureuse. J'y ai jugé la classe des Boulants qui aurait pu être plus importante (67), beaucoup de races et de variétés manquaient. Une bonne qualité d'ensemble, de bons pigeons pour la plupart bien entraînés par des éleveurs chevronnés.

Des Boulants allemands très bons (Ebner, bien sûr !) mais comme toujours dans des cages trop petites. Un exceptionnel Boulant anglais, deux Boulants hollandais presque inédits chez nous (Ebner toujours), seulement deux Brünners (corrects toutefois).

Une belle classe de Français dont un très beau mâle meunier à Kurpick. Enfin des Boulants lillois qui boulent (Wechselgartner), un très beau Norwich à Louis qui avait malheureusement une plume blanche dans le vol. Porcheron présentait un très beau Poméranie et Ebner des Bavières bleus de belle prestance.

Les Grands Prix reviennent à un Boulant de Saxe pie rouge à Ebner, parfait en taille, en boule et en marque. Un pigeon d'exposition par excellence et à une jeune femelle Hollekropper, bonne mais qui manque encore un peu de largeur. A encourager car il y a bien longtemps que l'on n'en voit plus chez nous.

Dans les regrets l'absence de Steiger, d'Aix-la-Chapelle, etc.

J'ai également jugé une partie des pigeons de vol où j'ai pu « sortir » une exceptionnelle femelle Culbutant anglais longue face à Kurpick. Voilà un pigeon pratiquement inédit chez nous et tout fait extraordinaire.

RIPALDI Robert,
183, avenue de Montolivet, 13012 MARSEILLE.

—«o»—

Kings : Les blancs étaient les plus nombreux et les mieux typés. Un sujet dominait de loin le reste du lot. On trouve toujours les mêmes défauts : sujets trop étroits, poitrines pas assez larges, pas assez profondes, dos trop longs. Quelques sujets étaient trop bas sur pattes et avaient tendance à bouler.

Les argentés (une dizaine) très moyens dans l'ensemble, les yeux bien perlés, mais des poitrines trop plates, trop étroites. Dans les autres couleurs rien de valable, beaucoup de dos trop longs. Il reste beaucoup de travail à effectuer dans cette variété. Je crois que les meilleurs éleveurs de Kings n'étaient pas au rendez-vous Montauban.

Florentins : une dizaine de sujets, très bien en forme ; bons dessins de la tête et couleurs très intenses. Très belle présentation de cette race qui avait tendance à disparaître.

Poule Maltais : une vingtaine de sujets très moyens. Défaut : manque de taille, poitrine étroite, dos trop long, pattes trop courtes, cou trop court et épais à la base.

Gazzis : Bleus barrés : variété la mieux représentée mais beaucoup de poitrines étroites et trop plates, ce qui donne un manque de rondeur ; toutefois, on pouvait remarquer une dizaine de bons sujets. Des bons sujets aussi en argenté et meunier, un seul sujet en maillé rouge avec un dos trop long, absence totale des noirs.

Présentation assez modeste en quantité, qualité et variété.

TALON Fernand,
4, rue Champ-Perret, cité Champs Perses, 79500 MELLE.

—«o»—

La participation des Carneaux à la Nationale de la S.N.C. à Montauban était plus que satisfaisante malgré le championnat qui s'était disputé fin octobre à Limoges.

Les meilleurs éleveurs étaient presque tous présents et il n'y a pas eu de surprises dans l'obtention des P.H. En Carneaux rouges unis les lauriers à MM. Castéran et Darfeuille en mâles jeunes et à MM. Villain et Castéran en femelles jeunes.

En Carneaux rouges à croupion les P.H. sont attribués à une femelle adulte à M. Castéran et à une femelle jeune à M. Darfeuille. Enfin j'attribue un P.H. à la femelle Carneau rouge à épaulettes de M. Lortet que je présente pour le G.P.H.

En résumé, comme je l'écris plus haut, c'était une bonne présentation de bon niveau difficile à départager, peu aidé en cela d'ailleurs par l'éclairage.

Têtes noires de Brive. 16 sujets de cette race au milieu des 1.350 pigeons de forme races françaises. J'avais déjà donné l'an dernier mon impression sur les résultats obtenus par les éleveurs depuis l'homologation de la race. Je dois, cette année encore, constater les résultats obtenus. Deux P.H. et trois 1ers Prix récompensent les exposants. Il n'y a plus d'yeux coulés, encore un peu de travail dans les marques de couleurs, mais les résultats sont bons.

TAMBURINI Etienne,
17, rue Cuzin, 69120 VAULX-EN-VELIN.

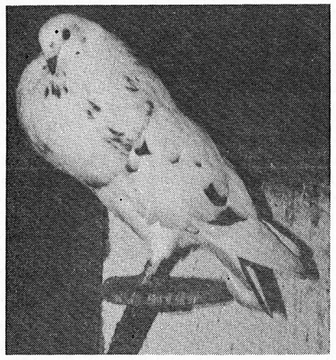
(A suivre.)

LE GADITANO (Boulant de Cadix)

par Charles QUIROS

Le Gaditano, que l'on appelle Boulant de Cadix, est un vrai boulant. Je dis bien un vrai boulant, car toutes les autres races de pigeons espagnols ne sont à vrai dire que des demi-boulants.

Le Gaditano est appelé boulant de Cadix, parce qu'il est originaire de la région de Cadix. Cadix est situé dans le sud-ouest de l'Espagne ; ville industrielle avec un fameux port de guerre, et un passé historique.



Gaditano ou Boulant de Cadix
Propriétaire : Ch. QUIROS Photo Ch. QUIROS

C'est surtout dans l'arrière-pays que nous trouvons la plupart des éleveurs, où ils élèvent leur pigeons en pleine liberté. Le Gaditano est un pigeon de petite taille. Le standard dit que le poids varie entre 200 et 300 grammes. Dans mon élevage, tous mes sujets ne dépassent pas les 280 grammes. C'est un pigeon très familier, doux et qui ne s'effraye pas lorsque l'on rentre dans la volière. Perché du haut de son perchoir, il vous regarde passer d'un air calme, sans bouger, ce qui est appréciable. Car il n'y a, à mon avis, rien de plus beau qu'une volière où il n'y a pas de bagarre, et où les pigeons vivent en société organisée. C'est le cas du Gaditano, car lorsqu'il possède sa case pour nicher, il n'ira pas chez son voisin pour l'embêter. Pourtant c'est un pigeon vigoureux, fougueux, toujours en action et qui aime la liberté.

Le port du Gaditano est légèrement relevé, il rappelle un peu le Norwich. A mon avis, les marins espagnols, lors de leurs voyages en Angleterre, ont dû ramener des boulants de Norwich, et Cadix étant un port, c'était leur première escale. Par la suite, les éleveurs espagnols de la région de Cadix se sont peut-être servis de Norwich pour la création du Gaditano, ce qui explique le port élevé et la forme de ce beau et magnifique boulant espagnol.

STANDARD DU PIGEON BOULANT « GADITANO »

Aspect général :

Pigeon de taille moyenne, très emplumé, sa plume est souple et floue, longueur entre 28 et 30 centimètres, son poids varie entre 200 et 300 grammes. C'est un pigeon au tempérament agréable, conquérant et passionné de vol.

Tête :

Front légèrement prononcé, en forme d'ellipse et étroite.

Yeux :

La couleur varie du bleu et rouge jusqu'aux yeux foncés, le tour de l'œil est fin.

Bec :

Il est court et fin. Les caroncules nasales sont moyennes et de forme triangulaire. Il est possible de trouver des sujets avec des verrues sous la mandibule inférieure.

Boule :

Elle doit être arrondie et doit former un globe avec le cou, laissant apparaître la tête du pigeon si on le regarde de face.

Poitrine :

Elle doit être large, couvrant les coudes.

Épaules :

Doivent être lisses, légèrement plates et se terminer en épaulettes et bien emplumées.

Ailes ;

Doivent être grandes, formées de plumes larges et se poser sur la queue sans se croiser. Il est souhaité d'avoir onze plumes dans le vol.

Queue :
Courte et légèrement supérieure à deux doigts de largeur. Durant le vol, la queue est presque rectiligne.

Pattes :
Fines, rouges, lisses, enlevées.

Couleurs :
Sont admises toutes les couleurs. Dans cette race, la gamme des couleurs est très étendue. On trouve des bleus, noirs, rouges, porcelaines, argentés, duns, des meuniers barrés, bleus barrés, argentés barrés). Cette dernière particularité accompagne presque toutes les couleurs de base.

Défauts :
Boule trop basse ou trop haute, ou trop développée ou pas assez volumineuse, poitrine étroite, tête trop fine, trop bas sur pattes, ou taille trop grande.

ÉCHELLE DE POINTS

Aspect général	20 points
Boule	15 —
Envergure des ailes	10 —
Qualité des plumes	10 —
Couleur	10 —
Queue	10 —
Croupion	15 —
Pattes	10 —
Total	100 points

Carneaux blancs

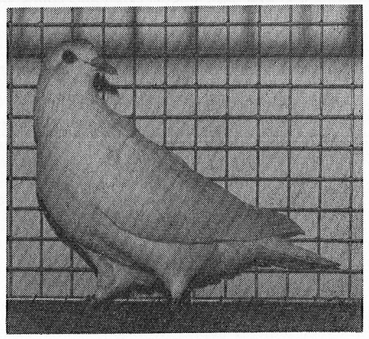
L'idée de créer des Carneaux blancs n'est pas nouvelle. Lorsque les premiers Carneaux européens, rouges ou jaunes, marqués de blanc furent importés aux U.S.A. vers 1900, ils se répandirent très vite et leur popularité fut telle que les éleveurs américains voulurent créer de nouvelles variétés, la blanche d'abord.

J.H. Clark, Andrew Mattson, B. Peterson en furent les pionniers. Malheureusement, ils ne laissèrent pas trace des croisements qu'ils firent, de sorte que l'origine précise des Carneaux blancs américains est restée dans l'ombre. W.M. Levi déclare, dans son ouvrage « The Pigeon », qu'il a acheté en juillet 1915, huit Carneaux blancs. Les mâles étaient rouges et blancs, leurs yeux étaient orange ; les femelles étaient entièrement blanches mais elles avaient les yeux de vesce. A ces huit sujets furent ajoutés des jaunes et un petit mâle blanc aux yeux orange. Ils sont à l'origine de tous les Carneaux blancs de l'élevage de Palmetto.

Les Carneaux blancs importés en Italie et en France ces dernières années, sont des pigeons de chair aux yeux de vesce. Il n'y a pas de standard pour ces pigeons. Par contre, certaines souches ont été sélectionnées pour produire des sujets d'exposition aux yeux orange, admis par le standard américain du Carneau. Il y a une quarantaine d'années, Lévi écrivait qu'un couple de sujets blancs aux yeux orange produisait approximativement 50 % de sujets aux yeux orange et 50 % ayant des yeux noirs. Où en sont les éleveurs américains, actuellement ? On peut se le demander vu le peu de publicité qu'ils font pour les Carneaux blancs type exposition et l'absence totale de photos de Carneaux blancs dans leurs revues spécialisées.

Comment créer une souche de Carneaux blancs aux yeux orange ?. Utilisez « The French Cumulet » et des Carneaux unicolores, surtout pas des Carneaux ayant du blanc, m'écrivit un jour, le Dr Hollander. La première difficulté était de le dénicher, ce Haut Volant Français. Je l'ai longtemps cherché sans succès. Puis en visitant l'exposition de Metz, en 1976, je suis tombée en arrêt devant des Culbutants de Cologne : blanc immaculé, mêmes yeux perlés que le Haut Volant Français et par surcroît, un poids plus élevé (400 g environ). A vrai dire, en 1976, je pensais davantage à créer une souche de Romains blancs qu'une nouvelle variété de Carneaux. En 1978, alors que j'avais suffisamment de sujets provenant du croisement Romain coloré × Culbutant de Cologne, je mis quelques jeunes Culbutants avec de jeunes Carneaux et ce fut le départ... Dans cette volière de jeunes, pas de cases, pas de nids. Qu'à cela ne tienne. Tout se passa sous une grande trémie-cafeteria ; la litière de paille rendit l'endroit confortable ; deux beaux pigeonneaux résultèrent de l'accouplement d'un mâle Carneau jaune et d'une femelle Culbutant de Cologne âgés de cinq à six mois. J'eus la surprise de constater que dès la 1re génération, les pigeonneaux étaient presque intégralement blancs à l'exception de l'extrémité des ailes, de la queue et de quelques plumes rouges ça et là. Les yeux étaient jaune clair. Je favorisai d'autres accouplements et, l'année suivante, j'accouplai deux sujets de F1 ensemble. Ils me donnèrent des jeunes semblables à eux, des rouges unicolores de mauvaise qualité et deux mâles entièrement blancs ayant des yeux jaune clair. Quelques sujets avaient des yeux perlés. Tous ces pigeons étaient assez petits mais d'une forme convenable. Je fis plusieurs fois le croisement en retour avec des Carneaux d'un bon poids, aux yeux bien colorés, au type parfait ; l'intensité de leur couleur avait peu d'importance, il fallait seulement éviter d'utiliser des Carneaux à épaulettes ou croupion blanc, contrairement à ce qu'on pourrait penser. Le croisement en retour donne des sujets entièrement colorés ou des sujets plus ou moins bariolés rouge ou jaune et blanc. Les sujets colorés sont destinés à la consommation. Parmi les autres, je garde les moins colorés ayant les meilleurs yeux.

En 1980, j'obtins quelques sujets entièrement blancs mais les yeux étaient pâles. Ils furent accouplés à des sujets provenant du croisement en retour et, en 1981, j'eus le plaisir d'obtenir des sujets tout blancs à 6 mois, ayant des yeux acceptables. Cette année, il y en a encore davantage.



Carneau blanc aux yeux orange
exposé à Limoges (octobre 1982)
par Mme FRANCQUEVILLE

Je n'ai jamais obtenu un seul sujet ayant des yeux de vesce ou coulés mais il y a d'autres écueils :
— le manque de poids,
— les yeux pâles ou le retour aux yeux perlés,
— la prédilection des taches colorées pour certains endroits du plumage, par exemple un croissant jaune ou rouge assez net à la gorge ; cette marque est très fréquente,
— le retour du rouge récessif.

Je me suis efforcée de remédier au manque de poids et à la pâleur des yeux par le croisement en retour ; il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Beaucoup de jeunes issus de ce croisement ont trop de couleur ; une faible proportion d'entre eux sont utilisables comme sujets de travail.

Presque tous les pigeonneaux ont le vol et l'extrémité de la queue colorés, du rouge ou du jaune au camail. Ce n'est pas grave, cela disparaît presque toujours à la 1re mue. Mais les taches de couleur sur la tête, la gorge (sous le bec) et le manteau subsistent parfois. Inutile de garder les sujets trop chargés en couleur. Une proportion infime de sujets sont tout blancs ou presque, à la sortie du nid.

Le nombre de sujets entièrement blancs après la 1re mue et de taille correcte, augmente d'année en année. Sur les 15 couples qui constituent mon cheptel actuellement, 17 sujets sont tout blanc. A ceux-là s'ajouteront, en 1983, les sujets blancs nés cette année.

ESSAI D'EXPLICATION GÉNÉTIQUE

Beaucoup de pigeons blancs bien connus : Mondain, King, Montauban, Renaisien, Piacentino, etc., ont les yeux noirs dits de vesce. Mais il ne faut pas oublier que plus de vingt races de Culbutants blancs ont les yeux perlés. Le Frisé Milanais a de beaux yeux orange. Il y a aussi des Schietti, des Sottobanca aux yeux orange...

Le pigeon blanc aux yeux noirs d'une part et le pigeon blanc aux yeux orange ou perlés d'autre part, sont génétiquement très différents.

Dans le 1er cas, il semble (les tests ne sont pas encore achevés) qu'on ait affaire à un gène récessif simple (J.W. Quinn).

Dans le second, on se trouve en présence d'un phénomène plus complexe. Les influences de plusieurs paires de gènes s'ajoutent et dépigmentent simultanément les différentes parties du plumage. Notamment le facteur Grizzle (G) ajoute son effet à celui du rouge cendré (B^A).

Une double dose de G dépigmente tout le plumage sauf les extrémités de la queue et des ailes ; ce sont justement ces zones qui sont dépigmentées par le rouge cendré. De sorte que le pigeon est presque tout blanc s'il possède G//G et B^A. En fait, d'autres facteurs « blanchissants » associent leur action pour parvenir au blanc total.

Le croisement du Carneau et du Culbutant de Cologne donne en F1 des sujets qui possèdent tous une dose de rouge récessif venant de leur parent Carneau. C'est probablement cela qui colore timidement l'extrémité des ailes avant la mue. En F2, si les deux doses sont réunies, le rouge récessif réapparaît sur tout le plumage. Il faudrait parvenir à l'éliminer.

Les yeux orange sont dominants par rapport aux yeux perlés qui disparaissent en F1. Mais ils peuvent réapparaître en F2 ou par la suite. Encore un caractère à extirper.

Il ne faut surtout pas faire d'accouplement avec des sujets blancs aux yeux noirs, car les difficultés deviendraient inextricables ; on obtiendrait une forte proportion d'yeux noirs ou d'yeux coulés sans faire progresser la blancheur. J'ai élevé, en 5 saisons, des dizaines de Carneaux blancs ; aucun n'avait les yeux de vesce ou la moindre trace de noir dans l'iris car je n'ai utilisé que des Carneaux sans traces de blanc, un blanc qui serait d'une autre nature génétique que celui que je recherche.

Les 6 Carneaux blancs présentés à l'exposition de Limoges étaient impeccablement blancs ; cependant, deux d'entre eux avaient subi un léger toilettage de la tête. Les yeux n'ont pas toute l'intensité souhaitée ; le poids est encore un peu juste (530 g à 630 g) ; la forme est assez correcte.

Le travail de sélection n'en est pas fini pour autant. Si le phénotype est acceptable, il reste encore à éliminer du génotype des caractères indésirables.

J. FRANCQUEVILLE.

STRASSERS MARTELÉS bleus, rouges ou jaunes

M. Jacky Mormanne (08 - Charleville-Mézières) expose et remporte de nombreux prix avec ses Strassers martelés, depuis plusieurs années. Il a accepté de nous confier les secrets de sa réussite et nous l'en remercions vivement.

« J'ai accouplé :

Femelle rouge × mâle bleu martelé
Mâle rouge × femelle bleue.

Issus de ces couples, j'ai obtenu :
— des jeunes meuniers bleutés environ 40 % ;
— des jeunes rouges (mauvais rouge)), avec une coloration de chaque plume non homogène ;
— quelques mauvais bleus ;
— 15 à 20 % de rouges avec le dessin T pattern.

En 2e génération, j'ai accouplé ces rouges T pattern avec les sujets bleutés meuniers les plus clairs.

J'ai obtenu beaucoup de rouges T pattern que j'ai accouplés ensemble et avec des meuniers de cette 2e génération.

J'ai obtenu ainsi un très bon mâle martelé rouge que j'ai accouplé avec deux femelles (l'une meunier et l'autre rouge T pattern). Ces couples m'ont donné 80 % de martelés rouges et 20 % de meuniers. Cela fait maintenant presque 5 ans que je travaille ces martelés rouges et je dois dire qu'il n'y a plus maintenant de problèmes. Seuls 10 à 15 % des jeunes sur une douzaine de couples possèdent uniquement le dessin T pattern et manquent donc de martelage.

Je dois dire aussi que j'ai introduit quelques jaunes par la suite dans mes rouges et les martelés jaunes sont venus tout seuls.

J'ai travaillé assez en consanguinité les deux premières années, mais il est relativement facile de changer le sang, en accouplant avec de nouveaux bleus. L'an dernier, mes meilleurs sujets sont venus d'une femelle bleue que j'avais accouplée avec un mâle rouge T pattern (meilleurs sujets rouge et jaune !).

Parlons un peu du jugement de ces Strassers martelés rouges.

La tête et la collerette sont rouge assez intense mais souvent un peu bleuté. Le manteau est rouge, chaque plume est terminée par un triangle gris bleu. Les barres sont très peu marquées.

Le vol et la queue sont gris bleu cendré. (voir S.N.C. octobre 77) et c'est là, je pense, la plus grosse source de litiges lors des jugements.

Certains juges, je dirai même beaucoup, souhaitent une queue meunier clair !

Le standard ne donne pas de détails sur ces variétés rares, il y a encore 5 ou 6 ans.

Je vais donc simplement vous donner mon point de vue personnel, venant en déduction des observations faites lors de l'élevage.

J'ai obtenu des martelés rouges avec des queues gris bleu. D'autres avec des queues grises plus claires et d'autres avec des queues presque crème : dans les trois cas, ces sujets possèdent plus ou moins de la couleur rouge dans les rémiges (ce qui est souhaitable à mon avis), mais l'intensité du rouge est toujours meilleure chez ceux possédant une queue relativement foncée. Aux juges de se mettre d'accord !

La difficulté majeure pour ces Strassers est l'obtention des dix ongles « corne foncée ». Car bien souvent, il arrive qu'il y ait 1, 2 ou 3 ongles blancs.

Remarquons d'abord que les « ongles blancs » ne figurent pas dans les défauts importants du standard.

Il est à noter que des ongles blancs se retrouvent encore actuellement chez la variété bleue qui est pourtant très bien fixée. Que l'on ne soit pas indulgent pour les bleus, cela va de soi, mais dans les variétés rares, je pense qu'il n'est pas souhaitable d'éliminer purement et simplement un sujet possédant un ongle blanc. C'est un peu comme si l'on demandait à un Strasser rouge d'être aussi fort qu'un bleu !

En conclusion, je souhaite bonne chance aux éleveurs de Strassers dans les variétés dites « rares ».

Jacky MORMANNE,
juge officiel de la S.C.A.F.

Une offensive de la pseudo-peste aviaire

On savait le pigeon sensible à la pseudo-peste aviaire (maladie de Newcastle), qui frappe les gallinacés (poulets et poules surtout, dindons, faisans, la pintade y étant moins sensible) et les extermine en quelques jours lorsqu'ils n'ont reçu aucune protection vaccinale. Jusqu'à présent, je n'avais vu que de rares cas de pigeons domestiques vivant avec des poules ou des poulets dans un poulailler commun et victimes de la maladie en même temps que les poules et poulets qui étaient toujours les premières victimes et beaucoup plus vite et complètement exterminées ; (les mortalités de 99 % sont courantes alors qu'elles ne sont « que » de 50 % chez le pigeon). En 1970, il avait été signalé quelques cas de colombiers atteints aux Pays-Bas, en Angleterre et en Belgique. C'est d'ailleurs à cette époque que j'en avais rencontré en France.

Les symptômes apparaissent 6 à 15 jours après la contamination. C'est d'abord une formidable diarrhée, que rien n'arrête. Puis apparaissent très vite des phénomènes nerveux : torticolis, cécité (l'oiseau bute sur les obstacles), larmoiement, tout cela parce que le virus atteint les centres nerveux supérieurs. Beaucoup d'oiseaux « tapent à côté » des graines qu'on leur lance. Peu à peu, cela gagne une grande partie de la colonie (les trois quarts habituellement) et la mortalité après paralysie totale, méningite, signes respiratoires (localisations virales mais aussi déshydratation à cause de la diarrhée) est de l'ordre de 40 à 50 %.

A l'autopsie, on rencontre sur l'intestin, à l'intérieur du ventricule succenturié, sur les reins, sur le foie (cela est variable d'un pigeon à l'autre), de multiples petites taches hémorragiques de la grosseur d'une tête d'épingle.

La grande voie de contamination sont les fientes et il semble que la propagation très rapide de la maladie que vient de connaître l'Europe du Sud ait été due en grande partie à la saison sportive, donc au séjour en paniers de pigeons porteurs, qui se sont perdus facilement par conséquent (n'oublions pas que le virus gagne très vite le cerveau), se sont rendus dans d'autres colombiers, après avoir contaminé leurs concurrents dans les paniers.

La diarrhée et les signes nerveux, la progression relativement lente de la maladie, la résistance de 25 ou 30 % des pigeons ont fait penser à la paratyphose. Si l'apparition d'un microbe très virulent n'est pas impossible, l'absence totale de localisations articulaires (boiterie, mal d'aile) et génitales (œufs noirs), la différence avec les paralysies constatées le plus souvent dans la paratyphose (salmonellose), rendait cela peu probable. Un voyage au Portugal, des autopsies de pigeons, des recherches de laboratoire et maintenant les résultats de l'enquête ordonnée par le Ministère portugais de l'Agriculture confirment mon opinion. C'est pourquoi il est très dommage que des chroniqueurs mal informés aient cru bon de retenir le diagnostic de paratyphose comme valable, n'ayant aucune base scientifique ni aucune expérience pour

cela. Car les amateurs qui croient protéger leurs pigeons contre ce fléau en les vaccinant contre la paratyphose ne peuvent qu'être douloureusement déçus si cela tombe dans leur colombier. Voilà une responsabilité morale qui semble échapper à quelques-uns.

Quand les premiers symptômes apparaissent, l'amateur donne les antidiarrhéiques divers. Cela ne donne évidemment rien, et des antibiotiques (au besoin, ceux réputés efficaces contre la paratyphose), cela ne donne rien non plus. Car il n'y a aucun remède curatif contre la maladie de Newcastle. Dès que le pigeon est contaminé, ou bien il résistera naturellement (immunité naturelle) ou bien il sera atteint. Les trois quarts en meurent, le reste n'en meurt pas mais quelle valeur aura-t-il après ? J'en ai vu garder des signes nerveux (regarder en l'air, loucher, se cogner partout, marcher en rond...) définitifs qui les rendent sans la moindre valeur ultérieure, même pour la reproduction. Dans la plupart des cas, il ne reste que des pigeons marqués à jamais. Seul le quart qui a parfaitement résisté peut garder un intérêt.

Comment, alors, prévenir cette maladie ? D'abord, il y a la bonne connaissance de l'affaire. Eviter tout déplacement de pigeons et... de colombophiles quand le mal est signalé (les gens intelligents ne craignent pas d'avertir. Pas de pigeonneaux qu'on rapporte, de pigeon qu'on donne et qui revient, etc. C'est primordial et il est probable que si les choses avaient été faites ainsi, l'Espagne entière puis le Portugal et l'île de Malte n'auraient pas connu ce fléau cette année. Ensuite, il y a la vaccination. *Première notion* indispensable : vacciner quand le premier cas est apparu dans le colombier ne sert plus à rien. Le pigeon atteint émet depuis 6 à 15 jours des virus par milliards dans ses fientes et tout le monde est porteur de ce virus ; donc la vaccination (préventive) est sans valeur. On ne vaccine que les pigeons d'une colonie strictement indemne. Ils ne seront protégés qu'une dizaine de jours plus tard au minimum. *Deuxième notion :* le traitement par l'eau des divers symptômes ne sert à rien non plus. Tout au plus tenter de calmer la diarrhée. Toute localisation nerveuse est sans espoir et doit amener l'élimination immédiate de l'oiseau. *Troisième notion :* les mesures habituelles en période d'épidémie (on dit épizootie pour les animaux) ont une grande valeur. Rester chez soi, fermer son colombier à tout étranger et à tout retardataire en période d'entraînement et de concours (c'est comme cela, semble-t-il, que la maladie a gagné le Portugal qui lâche en Espagne ses concours de fond), lutter contre les insectes volants transporteurs possibles de virus. *Quatrième notion :* la vaccination se fait d'abord par injection sous-cutanée d'un vaccin tué, puis 3 semaines plus tard par l'administration en gouttes nasales ou par l'eau de boisson (moins sûre) d'un vaccin atténué vivant. Des rappels tous les 4 mois de ce dernier vaccin sont indispensables. Comme je l'ai dit plus haut, la protection ne commence qu'au 10e jour minimum. Elle ne sera totale et solide que 8 jours après la 2e vaccination. *Cinquième notion :* cette étude n'est pas écrite pour lever un vent de panique sur la colombophilie française, mais simplement pour faire le point et avertir.

A ce jour, à ma connaissance (le secret serait criminel), aucun colombier français n'a été atteint.

La vigilance aux frontières n'est pas la guerre.

Docteur Jean-Pierre STOSSKOPF.

VISITES D'ÉLEVAGES

Docteur Gilbert CAU

13190 ALLAUCH

Certaines personnes achètent une maison pour leur bien-être personnel et, accessoirement, décident d'installer un pigeonnier dans les dépendances. C'est l'inverse que M. Cau a fait. Il a acheté une maison, j'oserais dire, pour ses pigeons, et en plus, y a logé sa famille. C'est pourquoi on peut voir, en arrivant chez lui le soir, un spectacle insolite : à travers les barreaux en fer forgé des soupiraux, des silhouettes de pigeons se profilent en ombres chinoises sur un fond lumineux.

Une vaste pièce abrite une quarantaine de couples de Capucins et Frisés Hongrois ainsi que quelques Heurtés et Queues blanches de Saxe. Les cases sont relativement petites, environ 70 × 35 × 40 cm. La façade, montée sur charnières, peut basculer en avant pour le nettoyage. Elle est aux deux tiers grillagée et munie d'une planche d'envol qui peut se rabattre pour enfermer le couple. A l'intérieur, deux nids en terre cuite séparés par une cloison verticale ; un journal sous les nids, souvent renouvelé.

Le sol est couvert d'une couche de paille de 10 cm d'épaisseur, bien sèche, d'entretien facile ; il suffit d'enlever souvent les fientes qui s'accumulent sous les planches d'envol et les perchoirs. Le remplacement n'a lieu que deux fois par an. Ceci me surprend car une litière analogue, sous le climat humide du nord, doit être remplacée beaucoup plus fréquemment, de crainte que des moisissures ne s'y développent.

L'aération se fait par un courant d'air allant du soupirail à une porte grillagée.

Une grande trémie à plusieurs compartiments dispense à volonté : blé, daris, vesce, pois et maïs de très petite taille. Les minéraux sont dans une mangeoire en plastique et l'eau dans un abreuvoir-fontaine.

Dans la pièce voisine, trente couples de voyageurs servent de parents nourriciers. Ils logent dans des cases de type Eggleston. Ils élèvent les jeunes des Frisés ou des Capucins lorsque ceux-ci sont envoyés en exposition ou pour leur éviter de se fatiguer en élevant une nichée et en couvant simultanément. Quelques jeunes laissés au sol en permanence permettent aux adultes de s'habituer à cette présence, de sorte qu'ils sont moins tentés d'agresser un petit qui descend du nid trop tôt.

Une autre pièce du sous-sol abrite des jeunes de l'année.

Par les soupiraux, les pigeons ont accès à de grandes volières grillagées. Le sol est couvert d'une couche de gros cailloux de 30 cm d'épaisseur. Ceux-ci sont toujours propres. Les pluies, peu fréquentes il est vrai, entraînent les souillures vers le fond. La volière des jeunes Capucins est couverte. Par temps de pluie ils restent intacts, leur plumage délicat est préservé pour les expositions.

Par derrière, indépendant de la maison, un ensemble de volières s'étend sur 12 m de long et 2,5 m de profondeur. Elles abritent des jeunes de l'année et des couples de Lahores, de Satins et de Pigmies. De très nombreux perchoirs limitent les possibilités d'agression. Les cases ont des façades munies de barreaux (façades standard du commerce).

Chaque volière contient deux rangées verticales de 4 cases superposées. Les cloisons entre deux rangées sont en béton, le reste en contreplaqué marine. Le toit est couvert de tuiles rondes. Des plantes grimpantes agrémentent l'ensemble.

Parmi les pensionnaires privilégiés, nous avons noté des Lahores de souche allemande, très beaux sujets assez forts et bien typés ; des Frisés Hongrois bleus surtout ainsi que des noirs, des rouges et des jaunes, de bonne taille, avec une belle frisure, de couleur intense ; des Capucins en plusieurs variétés, de souche américaine, avec des structures très fournies et des profils très typiques.

Outre l'emploi des parents nourriciers, d'autres principes particuliers d'élevage sont appliqués :

— des cages contiguës pour déterminer les sexes,
— la reproduction est arrêtée fin juin et les cases sont fermées ; elle reprend au début de l'année suivante.

Des mesures de prophylaxie systématiques sont employées :

— vermifuge tous les mois,
— vaccination contre la paratyphose tous les 4 mois,
— traitements préventifs contre la coccidiose et la trichomonose assez fréquents, avec des doses légères, ce qui a pour effet de stopper tout développement de parasitisme interne.

Une organisation d'élevage rationnelle, des soins méticuleux, la connaissance approfondie des races élevées ont permis à M. Cau d'accéder à diverses hautes récompenses, notamment des titres de champion et le Grand Prix de l'exposition de Marseille en 1982, doté du vase de Sèvres.

Bravo et bonne continuation !

—«o»—

M. Jean-Claude BRASSEUR

76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY

A l'issue du jugement de l'exposition de Neufchâtel, une visite-éclair de l'élevage de M. Jean-Claude Brasseur m'a vivement intéressée.

Voyons d'abord le local qui abrite les pigeons : il comprend trois côtés pleins et une façade grillagée. Le toit est couvert d'onduline.

Les races élevées sont réparties dans cinq compartiments dont deux sont réservés aux jeunes, les mâles et les femelles étant séparés.

Les mangeoires contiennent des graines et des granulés.

L'eau est dispensée dans des abreuvoirs-fontaines en plastique.

Les minéraux sous forme de granulés sont distribués dans des mangeoires en plastique également.

Le premier compartiment est occupé par les Boulants Hollandais, très beaux sujets de grande taille. De petites plates-formes circulaires leur permettent de se percher sans abîmer leurs imposantes pantoufles. M. Brasseur signale que ses boulants couvent très bien dans des nids de paille sans avoir été amputés de leurs pantoufles, et qu'ils élèvent convenablement leurs jeunes.

Des Satins, des Cauchois et de nombreux Frisés Hongrois peuplent également les différentes volières.

Les Frisés Hongrois surtout ont retenu mon attention. Les accouplements des diverses variétés produisent une gamme impressionnante de tons pastel. Il y a les rouges et les jaunes fortement pigmentés, possédant un gène de Grison qui leur ajoute un peu de blanc. Ce sont des sujets dont le dessin est écaillé foncé. Il y a aussi les barrés qui sont beaucoup plus clairs. Les sujets privés de Grison semblent plus ternes. Ceux que le standard nomme à tort « argenté » (Schimmel = moisi, en allemand) sont en réalité des Grisons bleus, mais les véritables argentés existent aussi. Leur bleu est beaucoup plus clair. Si l'on introduit la dilution chez les noirs, on obtient des sujets duns (gris foncé uni). M. Brasseur possède toutes ces variétés et prend plaisir à les marier.

De nombreux prix ont récompensé sa sélection à l'exposition de Neufchâtel, Prix d'Honneur et Premiers Prix dans toutes les races qu'il élève, notamment le Grand Prix de l'exposition en pigeons, avec un Boulant Hollandais bleu à bavette. Nous lui adressons nos félicitations et nos vœux de prospérité pour son élevage.

J. FRANCQUEVILLE.

« LA COLOMBICULTURE FRANÇAISE A 12.000 Km DE PARIS »

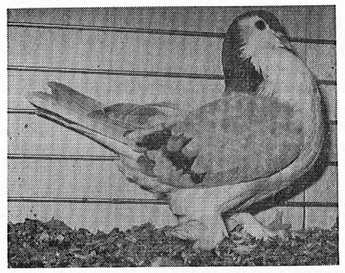
Un de nos collègues membre de la S.N.C.. et colombiculteur averti élevant Mondains, Boulants, Sottobancas, Kings et Gazzis, quoi de plus naturel diriez-vous ? Rien, bien sûr, sauf lorsque l'on sait que ce dernier habite l'île de la Réunion.

Se sentant quelque peu esseulé dans sa passion et dans son action, il lance, par l'intermédiaire de « Colombiculture », un message aux éventuels colombiculteurs réunionnais afin de :

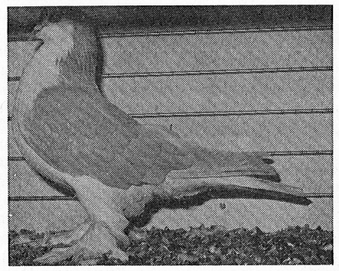
— « Rassembler les éleveurs de pigeons réunionnais en vue de défendre et vulgariser la colombiculture de sélection dans l'île, mais aussi créer entre eux des liens d'amitié ce qui dans un avenir plus ou moins lointain permettrait de nouer des contacts avec la Métropole, de visiter, voire de participer à des expositions du continent. »

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec : **M. Christian FONTAINE,** 24, rue Babet, 97480 SAINT-JOSEPH, Ile de la Réunion - Tél. : 26-55-27.

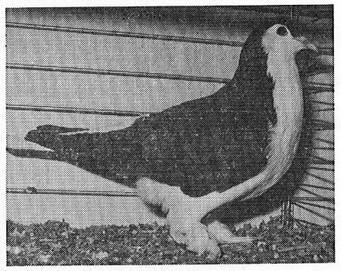
Espérons que cet appel soit entendu et que l'on assiste prochainement à la création d'une Association de colombiculture à la Réunion.



Lahore fauve
Champion au Championnat du Lahore à Haveluy 1982
Propriétaire : Dr ALLARD Photo EBNER



Lahore argenté
Champion de France à Haveluy 1982
Propriétaire : Dr CAU Photo EBNER



Lahore rouge
Champion au Championnat du Lahore à Haveluy 1982
Propriétaire : IDOUX Photo EBNER

LES CHAMPIONNATS

MODÈNE CLUB DE FRANCE

Les 23 et 24 octobre dernier s'est déroulé le XXIIe championnat national des Modènes, organisé par la « Section Nord » à Petite-Forêt.

650 sujets. Jury international. Tous les détails dans le bulletin du Club.

PALMARÈS

Champions de France :
Gazzi : R. Guillemot (Gazzi jaune unicolore).
Schietti : J. Grauss (crème maillé).
Magnani : R. Guillemot.
Grand Champion toutes catégories :
F. Tassignon (M.A. Schietti bleu).

* * *

La VIe Coupe d'Europe des Modènes qui s'est déroulée à Stuttgart les 12, 13 et 14 novembre dernier a connu un très vif succès.

2.500 Modènes (record mondial) pour 9 pays représentés, de qualité supérieure, avec le meilleur sujet de l'exposition à J. Grauss (F.) (M. Schietti crème barré).

Organisation parfaite, ambiance impeccable malgré des jugements compliqués suivant la méthode allemande.

PALMARÈS

Coupe des Nations :

1er Allemagne de l'Ouest,	4e Hollande,
2e France,	5e Danemark,
3e Suisse,	etc...

Tous détails dans le bulletin du Club.
Prochaine Coupe d'Europe au Danemark en novembre 1984.

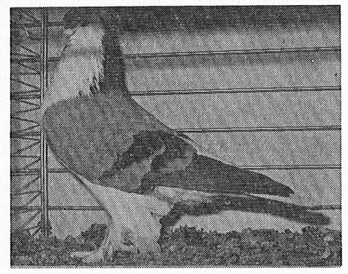
CHAMPIONNAT DE FRANCE 1982 DU LAHORE
113 sujets inscrits, exposés par 13 éleveurs

Samedi 20 novembre, 6 h 30. Par ce matin humide et sombre de novembre, nous roulons vers Haveluy où j'ai été appelée à juger le championnat de France du Lahore.

Sur quoi peut-on bien méditer lorsqu'on s'apprête à juger ? En cet instant précis, je pense, bien sûr, au Lahore, cette race encore peu répandue dans notre pays et qu'une poignée d'éleveurs s'efforcent de promouvoir. J'imagine ceux-ci attendant le verdict avec une impatience fébrile. A travers le pigeon que je juge, j'ai toujours une pensée pour l'éleveur qu'il ne faut ni leurrer en surclassant ses animaux, ni décevoir par un jugement trop sévère, tout en sachant qu'une erreur d'appréciation due aux nombreux aléas du jugement est toujours possible.

8 heures. Dans la salle des fêtes de Haveluy, les juges se mettent à la tâche.

Les Lahores sont disposés sur un seul étage, en deux rangées, près de la façade vitrée du hall. Il fait bien clair, c'est l'une des conditions primordiales qui favorisent le jugement.



Lahore bleu
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : EBNER Photo EBNER

6 bleus barrés. Le n° 527 domine cette classe : bonne taille, bonne délimitation ; mais il ne peut être champion car il porte une bague étrangère.

Les 11 jaunes ont des qualités : forme, couleur et délimitation acceptables chez 4 sujets premiers prix, mais aucun d'eux n'a suffisamment d'atouts pour accéder au P.H. Le titre de champion ne peut être décerné.

Les 15 rouges manquent en général un peu de volume. Par contre, les couleurs sont intenses et la délimitation correcte. Deux sujets P.H. sont concurrents pour le titre de champion. C'est le n° 550 dont l'empennage des pattes est le plus conforme au standard qui l'emporte ; le n° 552 a manqué de peu d'être champion à cause d'un début de pantoufle.

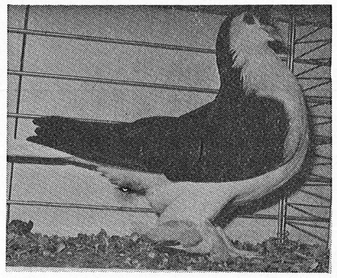
Un sujet fauve uni et deux sujets fauves barrés (fauve est un terme incorrecct pour désigner cette couleur). La forme et le volume sont assez satisfaisants, ainsi que la couleur. Le n° 554 a un bon ensemble de qualités qui en font un champion.

La classe suivante, **22 argentés** (encore un terme erroné) est la plus brillante : 4 P.H. et 5 premiers prix. Là se trouvent les sujets les plus volumineux, avec la meilleure tête. Les poitrines sont profondes et proéminentes, et quel coloris délicat ! C'est le n° 560 qui prime par la taille et la prestance.

55 Lahores noirs : de bonnes formes, quelques volumes insuffisants, une couleur intense et souvent lustrée ; très peu de sujets sont ternes.

L'un d'eux domine tous les autres par la taille. C'est un sujet puissant et bien proportionné, tête, cou et poitrine sont larges et bien galbés. Il est dommage que ce pigeon n'ait pas été toiletté. Le titre de champion revient à un sujet un peu moins fort, néanmoins très bien typé, d'un noir lustré et d'une présentation impeccable, le n° 589.

Il y a quelques années, le Lahore était absent de la plupart des expositions. Il se montre maintenant ici et là, timidement encore. C'est pourquoi il est assez impressionnant d'en voir 113 et de surcroît, d'une qualité très honorable ; résultat très positif qui est à mettre à l'actif du Club.



Lahore noir
Champion à Haveluy 1982
Propriétaire : CAU Photo EBNER

Certes, pas mal de sujets manquent encore de volume. Le plumage abondant et lâche peut faire illusion lorsque l'oiseau est en cage ; la prise en mains, entre le pouce et le majeur, révèle la profondeur insuffisante de la poitrine. Des ailes trop longues font paraître certains sujets plus fins qu'ils ne le sont. Il y a encore bien des têtes trop étroites. Par contre, la délimitation des couleurs (je ne dis pas le dessin, ce terme étant réservé aux barres, écailles et leur absence) semble bien fixée mais il ne faut pas oublier le toilettage indispensable, si léger soit-il et surtout, il faut l'exécuter avec doigté. J'ai vu des sillons et des cavités sur les côtés du cou, des heurtes coupées. Il vaut mieux laisser le pigeon heurté à la maison, il n'a aucune chance de gagner. Les plumes blanches au-dessus de la commissure du bec ne peuvent être coupées ; il en résulte un front pincé dont l'effet est déplorable. J'ai pénalisé les sujets ayant des rectrices en moins ; j'en ai même trouvé un dont deux rectrices repoussaient... en noir !

J'ai été moins sévère pour l'empennage trop long des pattes. De la clémence également pour les morilles légèrement teintées et les tours d'yeux trop pâles non pas qu'il faille négliger ce point du standard mais parce qu'il faut donner la priorité aux points essentiels, volume et forme qui ne sont pas encore suffisamment maîtrisés.

J'ai beaucoup admiré les couleurs : les rouges et les jaunes n'ont rien ou presque à envier aux Carneaux quant à l'intensité, au lustre et à l'homogénéité. Toutefois, un reproche, dans ces deux variétés : les plumes soie, ces plumes disgracieuses parmi les grandes couvertures des rémiges secondaires, dont les barbules ne s'accrochent pas et donnent un aspect négligé au plumage. C'est le triste apanage du rouge et du jaune récessif. Les bleus et les fauves sont corrects, les noirs sont très pigmentés et beaucoup d'entre eux ont du lustre. Quant aux argentés (lavande), ils semblent irréels.

En bref, ce fut une présentation de classe, surprenante, en dépit de quelques points faibles, par sa qualité et sa nouveauté dans une exposition. C'est une percée qui confirme celle de l'an dernier et en laisse espérer d'autres.

J'ouvre un dernier chapitre pour signaler deux anomalies dans la terminologie des couleurs des Lahores. Compte tenu que la même couleur a des nuances parfois sensiblement différentes d'un sujet à l'autre, il est important d'employer un vocabulaire strict, précis, pour la nommer, évoquant sa nature génétique afin de savoir à quel(s) gène(s) on a affaire.

Le Lahore **fauve :** est-ce la même couleur que le Romain fauve qui lui, on le sait, est brun barré ? que le Kinq appelé à tort argenté, brun barré en fait, lui aussi ? Il semble plutôt qu'il s'agisse de la dilution du bleu ; on a constaté l'absence de duvet chez certains sujets à la sortie de l'œuf. Ce trait est caractéristique des couleurs diluées. Si c'est vraiment un bleu dilué, il faudrait employer le terme **« argenté »** (couleur des Alouettes de Cobourg, par exemple). Des tests appropriés permettront de tirer cela au clair.

Le Lahore **argenté :** ce terme devrait être banni. Ici, il s'agit d'une association de plusieurs paires de gènes dont le facteur Spread. Cette couleur est appelée **« lavande ».**

Il est vivement souhaitable que l'action conjuguée du club et de la commission des standards aboutisse à l'emploi d'appellations correctes qui, au lieu de semer la confusion dans les esprits, renseignent les éleveurs.

J. FRANCQUEVILLE.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU PIGEON FRISÉ

Champion de France : Hongrois toutes variétés : cage n° 1266 à M. Lutz.

Vice-Champion de France : Hongrois toutes variétés sexe opposé : cage n° 1364 à M. Loges.

Champion de France Milanais : cage n° 1395 à M. Ebner.

Champions d'élevage Milanais : M. Ebner; **Argentés :** M. Cau; **Rouges :** M. Loges ; **Noirs :** M. Cau ; **Jaunes :** M. Lutz ; **Blancs :** M. Ebner.

Vice-Champion de France Milanais sexe opposé : cage n° 1408 à M. Ebner.

Champion Hongrois Blanc : cage n° 1306 à M. Ebner.
Champion Hongrois Jaune : cage n° 1325 à M. Lutz.
Champion Hongrois rouge : cage n° 1364 à M. Loges.
Champion Hongrois Argenté : cage n° 1266 à M. Lutz.

Le Club des pigeons frisés a été déclaré à la Préfecture du Var le 3 juin 1982.

Nous rappelons que les Frisés Hongrois doivent être bagués C et les Milanais D.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CARNEAU

Limoges. Octobre 1982. 593 sujets inscrits, record absolu depuis une vingtaine d'années.

Carneaux champions :

Mâle rouge, cage n° 871 à M. Bibaut.
Femelle rouge, cage n° 1012, à M. Bibaut.
Mâle jaune, cage n° 614, à M. Casteran.
Femelle jaune, cage n° 667, à M. Darfeuille.
Rouge à croupion blanc, cage n° 1060, à M. Villain.
Jaune à croupion blanc, cage n° 705, à M. Darfeuille.
Croupion blanc et épaulettes, cage n° 1136, à M. Darfeuille.

Classement général :

1er	DARFEUILLE	63 pts	5e	LORTET	56 pts
2e	CASTERAN	61 pts	6e	BIBAUT	54 pts
3e	VILLAIN	59 pts	7e	HARTEL	50 pts
4e	PACQUET	56 pts	8e	TREDAN	48 pts

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU SOTTOBANCA

L'Exposition internationale d'aviculture de Toulouse a accueilli du 3 au 5 décembre 1982 le Championnat de France du Sottobanca. Bonne exposition support de 2 300 cages sur un seul niveau. Hall vaste, allées larges, bonne organisation d'ensemble. Une mention au Commissaire général Jonquières et à son équipe pour la très bonne tenue de la manifestation.

Avec 340 cages, le cru 1982 établit un record jamais atteint. Si l'on ajoute à cela une qualité honnête, plus de cinquante exposants et un nombre de variétés fort important, l'on peut qualifier ce Championnat d'excellent.

Sottobanca argenté ou grison : 6 mâles et 8 femelles. Encore beaucoup de disparité dans les couleurs, voire dans l'appellation : grison ou argenté. Des formes relativement homogènes. A surveiller les coquilles trop étroites. En mâle un P.H. et un 1er Prix à Gardin, en femelle un P.H. et un 1er Prix à Keradennec.

Pour l'originalité, citons un Sottobanca couleur gier agate exposé en N.C.P.

Sottobanca arlequin : 7 mâles et 4 femelles. Une variété très répandue en Italie et acquérant progressivement ses lettres de noblesse en France. Un type en net progrès et beaucoup plus court que les années précédentes. Il s'agit d'une variété fort agréable, elle-même subdivisée en de nombreuses « sous-variétés ». A noter un P.H. à Gardin et un 1er Prix à Claude. Tous deux travaillent depuis moultes années cette difficile variété et mettent un point d'honneur à la parfaire.

Sottobanca blancs : 1 couple, 16 mâles et 18 femelles. Variété en progrès constants. Une excellente classe, probablement la meilleure du championnat. Lorsque l'on trouve 8 éleveurs capables de nous fournir 35 cages de Sottobancas blancs à œil de coq et d'un tel niveau, autorisons-nous une pensée ou une « arrière-pensée » pour les tenants ou ex-tenants de l'œil de vesce ! Les résultats donnent : en mâles : Millet un P.H. et deux 1ers Prix, Roussin un P.H. et un 1er Prix, Chemarin deux 1ers Prix ; en femelles Millet un P.H. et deux 1ers Prix, Chemarin sept 1ers Prix, Forest un 1er Prix et Roussin un 1er Prix.

Sottobanca bleus barrés : 2 couples, 22 mâles et 24 femelles. Une classe en forte expansion tout au moins quant à la quantité. De plus en plus d'éleveurs sont attirés vers le bleu barré. Je n'en dirai pas autant de la qualité qui stagne depuis plusieurs années. Des sujets tantôt trop longs, tantôt à la coquille trop étroite, tantôt à la couleur charbonnée ou au croupion coloré. Ce réquisitoire sévère n'aboutit pas à une condamnation de la variété, mais à une mise en garde auprès des éleveurs pour qu'il y ait plus de rigueur dans la sélection. Au tableau d'honneur, en mâles : Laurent un P.H. et deux 1ers Prix, Vaille un 1er Prix ; en couple : Forest un 1er Prix et en femelles : Claude deux P.H. et deux 1ers Prix, Gardin un 1er Prix, Porcheron un 1er Prix, Troncy un 1er Prix et Tirel un 1er Prix.

Sottobanca bleus martelés : 1 mâle et 4 femelles. Variété issue du bleu barré. Un exemple modeste par le nombre mais assez homogène sur la qualité : un P.H. à Gardin et un 1er Prix à Forest.

Sottobanca chamois : 5 couples, 49 mâles et 42 femelles. Toujours la classe la plus prisée chez les sottophiles. Au vu du nombre, je serais tenté de dire ensemble disparate. En fait, je pense qu'il vaut mieux s'en tenir aux très bons sujets qui ne faisaient pas défaut. La différence entre chamois et jaune est de mieux en mieux sentie par les éleveurs malgré quelques râtés. Je tiens de surcroît à préciser que le chamois doit être bien chamois, d'une couleur chaude et homogène. Même si la couleur n'entre que pour 10 points dans l'échelle des valeurs, c'est la dernière touche qui affine la présentation d'un bon sujet. A côté de cela, beaucoup plus grave au niveau de certains sujets soit trop lourds et manquant d'élégance, soit longs et étriqués. Une poitrine large et légèrement proéminente, un corps profond et court, des reins étroits avec un cou court et épais et une tête forte, tels doivent être les attributs du Sottobanca type.

Encore quelques rosettes et des crinières mais en régression.

Les lauréats sont en mâles : Poussardin trois P.H. et deux 1ers Prix, Gardin un P.H. et deux 1ers Prix, Gaillardo un P.H. et un 1er Prix, Morange un P.H. et un 1er Prix, Claude un P.H. et un 1er Prix; ont également obtenu des 1ers Prix : Faucher (3), Laurent, Cance, Belaud, Froger, Blanchet, Martin; en femelles : Gardin un P.H., Claude un P.H., Froger un P.H. et un 1er Prix ; ont également obtenu des 1ers Prix : Morange (2), Garnier, Cazarre.

Parmi les variétés les moins répandues, citons les Sottobancas dun, fauve (1er Prix à Martin), jaune (P.H. à Martin et 1er Prix à Mariage), marqué bleu, maillé meunier. Toutes ces variétés représentent un attrait supplémentaire pour la race qui nous est chère. Conformément au standard, attachons-nous toutefois à ce que les couleurs soient bien définies et que le type Sottobanca soit bien entendu présent.

Sottobanca meunier : 8 mâles et 3 femelles. Les formes sont à peu près parfaites ; à regretter encore quelques têtes trop fines. Plus d'homogénéité dans les couleurs souhaitées. On note un P.H. et un 1er Prix à Tirel, un 1er Prix à Gardin.

Sottobanca noir : 24 mâles et 24 femelles. Une variété qui refait surface et ce, avec un ensemble nombreux et relativement homogène. Efforçons-nous d'avoir des couleurs vives et lustrées ainsi qu'un bec blanc rosé avec un coup de crayon à son extrémité.

Au palmarès en mâles : P.H. à Le Luherne, en premiers prix : Causse (2), Blanchet, Escande (2), Ducasse, Forest, Massoutier ; pour les femelles : Massoutier P.H. et 1er Prix, Gardin P.H. et 1er Prix, Forest deux 1ers Prix, Escande un 1er Prix.

Sottobanca papilloté : en tout neuf cages se répartissant en papilloté chamois, papilloté noir et papilloté rouge. Que de difficultés rencontrent les éleveurs de ces variétés ! Il faut vraiment être un passionné pour attaquer ce sujet. Tout en encourageant autant que faire se peut ces éleveurs, il faut préciser que la couleur papilloté doit être aussi régulière que possible et que le type ne doit pas être négligé. Au palmarès deux 1ers Prix à Bourcey et un à Gardin.

Sottobanca rouge : 24 mâles et 20 femelles. Une variété qui a accompli des progrès sensibles. Certes, encore beaucoup de disparités là aussi mais également de bonnes formes, des sujets charpentés et surtout une couleur en nette amélioration. Disparition progressive des couleurs « lie de vin » et fumée. Bons résultats d'ensemble pour une classe qui, dans un passé assez récent, était sur le point de sombrer. Les résultats sont : en mâles Gardin deux P.H. et un 1er Prix, Magnan un P.H. et un 1er Prix, Ducasse un P.H., Belaud un P.H., Garnier un 1er Prix ; en femelle, Garnier un P.H. et deux 1ers Prix, Gardin un P.H. et un 1er Prix, Porcheron un 1er Prix, Cazarre un 1er Prix.

En conclusion, une cuvée 1982 fort positive, un championnat réussi et ce, dans une ambiance typiquement sottophile. L'Assemblée générale s'est tenue sur place et a permis de dégager les axes prioritaires que se sont fixés les amateurs de Sottobanca pour 1983. Pour terminer, citons au palmarès toutes catégories du Sottobanca Emile Gardin qui ravit ce titre pour la Xe fois consécutive. Il est suivi par deux seconds ex-æquo Pascal Claude et Yves Millet qui sont par ailleurs les deux piliers du S.C.F. l'un au secrétariat, l'autre à la trésorerie.

Christian RAOUST,
Président du Sottobanca Club Français.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU BOUVREUIL

Le Championnat de France du pigeon Bouvreuil a tenu ses assises les 18 et 19 décembre 1982, dans le cadre de la Ve Nationale du pigeon organisée sous l'égide de la Société Nationale de Colombiculture par la S.A.O. à Montauban. Très belle manifestation de 2.500 cages. Deux salles juxtaposées : l'une relativement aérée et non chauffée où l'on rencontrait principalement des races de pigeons de forme, l'autre beaucoup plus agréable, bien décorée, chauffée et à l'éclairage disons acceptable pour les pigeons de couleur. Toutes les cages étaient sur un seul niveau et à bonne hauteur.

L'on dénotait pour ce National 178 cages de Bouvreuil. Ce nombre est une bonne moyenne et permet de constater la vitalité du petit prince des pigeonniers au sein de l'Hexagone. Beaucoup de variétés et une qualité d'assez bon niveau pour l'ensemble. Les jugements ont été effectués par MM. Bernard Couden et Christian Raoust.

Bouvreuils Archangels : 1 volière très homogène et de bonne qualité. Dommage qu'elle ne se soit trouvée en un endroit mieux éclairé. 25 mâles et 22 femelles. L'on notait cette année une nette progression sur le plan de la qualité pour cette variété. Les 5 P.H.. et 18 premiers prix étaient là pour en témoigner. De bons lustres, peu de reflets inversés, de très bons dessous avec des coins très acceptables et une nette régression de la rouille dans le manteau. Dans cette variété toujours Michel-Amadry en tête à égalité avec Jauneau dont c'est le grand retour ; vient ensuite Giraud, nouveau venu dans cette compétition. G.P.H. couleurs avec une femelle jeune à Mahoux.

Bouvreuils dorés à manteau blanc : 14 mâles et 16 femelles. Assez bon ensemble, mais peu de progression par rapport aux années précédentes. Si les manteaux sont en règle générale d'un blanc pur, il n'en va pas toujours de même pour la qualité des dessous. Ces derniers ne sont pas assez homogènes, les anus souvent ternes et les sous-caudales claires. Le lot fut dominé par Brunaud et ce très nettement, il est suivi par Boutonnier.

Bouvreuils dorés à manteau bleu : 10 mâles et 10 femelles. Une variété qui a régressé tout au moins à la vue de ce championnat. A l'exception de quelques rares sujets, des manteaux rouillés, des coins fumés, un doré manquant d'intensité et d'homogénéité. Beaucoup d'efforts à accomplir dans cette classe où nous trouvions de meilleurs sujets il y a quelques années. Le titre pour la variété est remporté par Boutonnier suivi de Michel-Amadry.

Bouvreuils dorés à manteau noir : 13 mâles et 12 femelles. Grande satisfaction. Une variété que l'on considérait en perdition voilà quelque temps. « Un rafiot » miné par la rouille, telle pouvait être la définition de cette variété. Un effort considérable a été réalisé. Des dessous excellents et surtout de bons manteaux bien noirs et lustrés. Un magnifique sujet appartenant à Boutonnier est sorti Grand Prix S.N.C. femelle jeune. Les lauriers ont été à Guillebert et Puget. Félicitations à ces éleveurs pour leur ténacité et leur réussite.

— Bouvreuils dorés à manteau blanc barrés : 2 mâles et 2 femelles.
— Bouvreuils dorés à manteau bleu barrés : 1 mâle et 4 femelles.
— Bouvreuils dorés à manteau bleu barrés et vol blanc : 1 femelle.
— Bouvreuils rouges à manteau blanc barrés : 2 mâles et 1 femelle.
— Bouvreuils rouges à manteau bleu barrés : 2 mâles et 2 femelles.
— Bouvreuils rouges à manteau bleu et à vol blanc : 1 mâle et 1 femelle.
— Bouvreuils rouges à manteau noir et vol blanc : 5 mâles et 4 femelles.

L'ensemble de ces variétés dites rares, et elles le sont, le faible nombre représentant chacune d'entre elles étant là pour le prouver, a fortement progressé depuis un an ou deux. Plus on augmente le nombre de couleurs et l'on spécifie leur répartition, plus la difficulté est importante. Nous avons eu la chance, à l'occasion de ce championnat 1982, de rencontrer des sujets de grande valeur, avec des coloris très nets.

Une brochette de mousquetaires : Boutonnier (1er), Guillebert (2e), Jauneau (3e) et Passérieux (4e) s'efforce de donner à ces classes, par ailleurs très passionnantes à élever, toutes leurs lettres de noblesse. Continuez dans cette voie et le Bouvreuil multipliant ainsi dans notre pays le nombre de ses variétés multipliera le nombre de ses adeptes. G.P.H. couleurs à Guillebert avec un doré × blanc barré.

Bouvreuils rouges à manteau bleu : 12 mâles et 5 femelles. Une classe qui reste dans une bonne moyenne mais sans plus. Il est indispensable de préserver une couleur de fond franche ne se laissant pas dominer par le bleu, particulièrement au niveau de l'anus et des sous-caudales. Le rouge doit être net et lustré. Le manteau est souhaité surtout chez les mâles très homogène, il en va de même pour le dos et le croupion. Les résultats de la variété furent les suivantes : premier Boutonnier, deuxième Lassire.

Bouvreuils rouges à manteau blanc : 6 mâles et 4 femelles. Ensemble assez moyen. Des manteaux pas assez nets, trop souvent pailletés de rouge. Le dessous trop clair et manquant d'homogénéité. Là également, il est demandé un rouge franc. L'on retrouve au palmarès : Boutonnier (1er) et Passérieux (2e).

En conclusion, un championnat d'une bonne tenue laissant augurer d'un bel avenir pour la race. Le titre suprême qui correspond à un grand prix d'élevage toutes variétés confondues échoit pour la deuxième année consécutive à Boutonnier, il est suivi par Guillebert en deuxième position et Jauneau en troisième position. Afin d'éviter une part trop importante du hasard dans l'attribution des titres, la totalité de ces derniers est calculée en fonction des prix d'élevages.

Durant ce championnat s'est également tenue l'Assemblée générale du Club Français du Bouvreuil qui a reconduit son Bureau et s'est fixé les grandes lignes d'action pour 1983. Apportons également nos remerciements et nos félicitations à la Société d'Aviculture d'Occitanie pour son accueil et à nos collègues Boutonnier à qui l'on décerne une mention particulière, Jauneau et Demizieux qui se sont occupés de main de maître de l'organisation de ce National du Bouvreuil.

Christian RAOUST,
Président du Club Français du Bouvreuil.

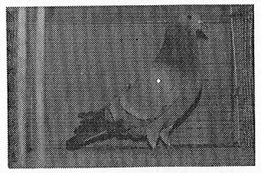
PREMIER CHAMPIONNAT DE FRANCE DU KING
LIMOGES OCTOBRE 1982

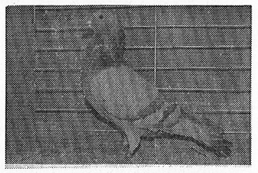
Classement général :

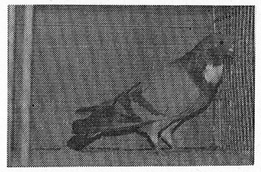
1er	Mme FRANCQUEVILLE	58 pts	6e	M. COTIER	47 pts
2e	M. QUIGNON	58 pts	7e	M. MAHOUSE	45 pts
2e	M. SCHULLER	58 pts	8e	M. GRAVIER	35 pts
4e	M. ZINCK	54 pts	9e	M. LEROY E.	30 pts
5e	M. SALSAC	52 pts	10e	M. LEROY J.	30 pts

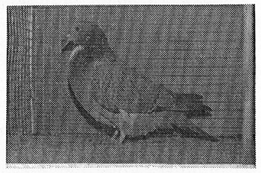
Kings champions :
— Femelle tigrée n° 2409 à M. Schuller.
— Femelle noire n° 2379 à Mme Francqueville.
— Femelle bleue barrée n° 2355 à M. Quignon.
— Mâle blanc n° 2243 à M. Zinck.
— Mâle argenté n° 2212 à Mme Francqueville.

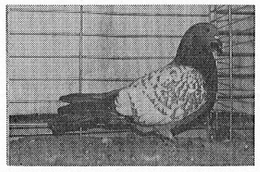
Code	Expo	Prix	Sexe	Variété		Exposant
C 3 - 24	Montluçon	P.H.	♂	Argenté barré blanc sans bavette		M. METHAIS J.-Marie
C 3 - 18	»	G.P.H.	♂	Argenté barré jaune sans bavette		M. VALLET J.-Michel
C 3 - 28	»	P.H. champion	♂	Bleu barré rouge à bavette		M. LAFOND Michel
C 3 - 32	»	P.H. champion	♀	Maillé fleur de pêcher à bavette		M. BERCHE Jean
C 3 - 39	»	P.H. champion	♀	Maillé jacinthe sans bavette		M. PREVOSTAT J.-Marie
C 3 - 60	»	P.H. champion	♂	Maillé rouge sans bavette		M. DECHAMBRE Régis
C 3 - 44	»	P.H. champion	♂	Maillé jaune à bavette		M. LEMAITRE Gérard
C 3 - 70	»	P.H. champion	♂	Unicolore noir à bavette		M. KRAWCYK J.-Jacques
C 3 - 72	»	P.H. champion	♀	Unicolore rouge sans bavette		M. NOËL Christian
C 3 - 67	»	P.H. champion	♀	Meunier lilas sans bavette		M. LEGRAND François
C 3 - 68	»	P.H. champion	♂	Meunier crème à bavette		M. LEGRAND François
C 15 - 1	Auxerre 1982	P.H.	♂	Montauban blanc		M. CHAPUIS Joseph
C 4 - 10	Limoges 1982	P.H.	♂	Carneau rouge	n° 852	M. DARFEUILLE
C 4 - 11	»	P.H.	♂	Carneau rouge	n° 849	M. DARFEUILLE
C 39 - 14	»	P.H.	♂	King bleu	n° 2342	Mme FRANCQUEVILLE
C 39 - 16	»	P.H.	♂	King noir	n° 2372	Mme FRANCQUEVILLE
C 39 - 17	»	P.H.	♀	King noir	n° 2377	M. SCHULLER Christian
C 39 - 20	»	P.H.	♂	King blanc	n° 2243	M. ZINCK André
C 39 - 21	»	P.H.	♂	King grison bleu	n° 2414	M. GRAVIER

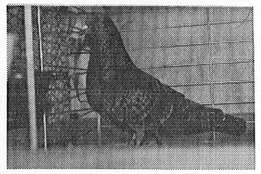

C 3 - 24 — 17 - 13 A

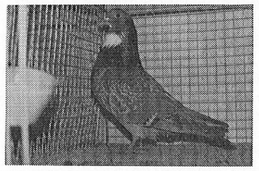

C. 3 - 18 — 17 - 1 A

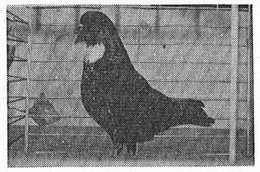

C. 3 - 28 — 17 - 17 A


C. 3 - 32 — 17 - 22 A

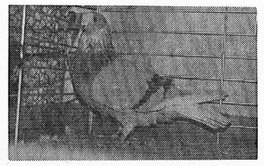

C. 3 - 39 — 18 - 4 A

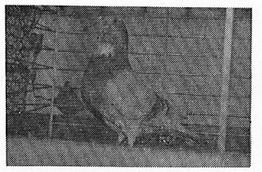

C. 3 - 60 — 18 - 25 A

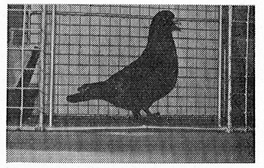

C. 3 - 44 — 18 - 9 A


C. 3 - 70 — 19 - 9

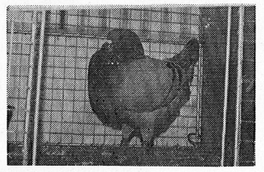

C. 3 - 72 — 19 - 11

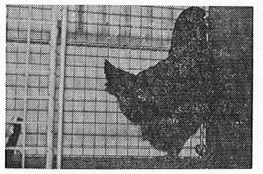

C. 3 - 67 — 19 - 6

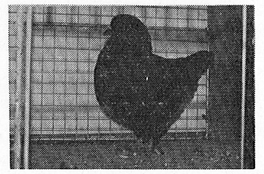

C. 3 - 68 — 19 - 7

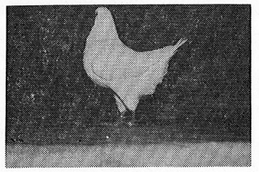

C. 4 - 10 — 16 - 2

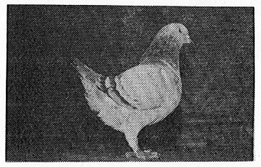

C. 4 - 11 — 16 - 3


C. 39 - 14 — 16 - 27


C. 39 - 16 — 16 - 29


C. 39 - 17 — 16 - 30


C. 39 - 20 — 16 - 33


C. 39 - 21 — 16 - 34

PALMARES DES EXPOSITIONS

GUEUGNON (71) - 10 au 12 septembre 1982
516 cages pigeons

G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 551 ♀ Romain noir à M. GREGOIRE Louis.
N° 519 ♂ Mondain rouge à M. FRUTIGER Francis.
G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 595 ♂ King blanc à M. CHAPUIS Joseph.
N° 660 ♂ Strasser bleu uni à M. GRUHIER Christian.
G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 737 C. Bouvreuil Archangel à M. MICHEL-AMADRY.

RIOM (63) - 16 et 17 octobre 1982
720 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition pigeons
N° 541 ♀ Mondain blanc à M. BIANCHIMANI Georges.
Grand Prix de la Ville de Riom
N° 735 ♂ King blanc à M. ROYER Raymond.
Grand Prix de la Chambre d'Agriculture
N° 685 ♂ Sottobanca chamois à M. AUBEL Armand.
Grands Prix d'Honneur
N° 492 ♀ Cauchois argenté à M. VALLET J.-Michel.
N° 719 ♀ Alouette de Cobourg barrée à Mme GACHON Paulette.
N° 1018 Queue de Paon à M. BERNUS Thierry.

GIVET (08) - 23 et 24 octobre 1982
2e Exposition Nationale d'Aviculture. 456 cages pigeons
G.P.H. races françaises de rapport
N° 390 ♀ J. Cauchois maillé rouge sans bavette à M. CAMUS J.-Marcel.
G.P.H. races étrangères de rapport
N° 523 C.A. Lynx de Pologne noir barré blanc à M. SAUVAGE Ernest.
G.P.H. races de fantaisie
N° 728 ♂ A. Tambour allemand (coquille, visière) à M. DUBUC Jean.

NEVERS (58) - 22 au 24 octobre 1982
679 cages pigeons
55e Exposition Nationale d'Aviculture
Prix de la Ville de Nevers
N° 990 ♀ Bagadais français blanc à M. BARTHOUX J.-C.
G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 676 ♂ Lynx de Pologne maillé bleu, vol blanc à M. DEVAUX Jean.
G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 840 ♂ Coquillé Hollandais à M. TRUCHOT René.

LA ROCHE-SUR-FORON (74) - 11 au 14 novembre 1982
608 cages pigeons
Grand Prix d'Exposition
N° 458 ♂ J. Carneau rouge à M. DELAMARRE Charles.
G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 617 ♂ J. Mondain bleu à M. BURFIN Michel.
G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 729 ♂ J. King blanc à M. BARBE Bernard.
G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 1011 ♂ J. Schietti bleu à M. ROUX Henri.

CASTRES (81) - 14 au 17 octobre 1982
957 cages pigeons
3e Exposition Internationale Avicole
Grand Prix de l'Exposition
N° 1005 ♂ Boulant Pie de Saxe rouge à M. EBNER H.
G.P.H. Montauban + Romain
N° 429 ♂ Montauban blanc à M. CHAPUIS Joseph.
G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 560 ♂ Sottobanca bleu à M. GARDIN Emile.
G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 674 ♀ Lynx de Pologne bleu barré à M. CANTALOUVE Jacques.
G.P.H. pigeons type Poule
N° 911 ♀ Florentin bleu à M. EBNER Herbert.
G.P.H. pigeons de Couleur
N° 1073 ♂ Bouvreuil rouge x bleu à M. BOUTONNIER Cl.
G.P.H. pigeons de Structure
N° 1130 ♂ Capucin papilloté à M. SOUM Wlady.
G.P.H. pigeons Tambour
N° 1034 ♀ Tambour de Boukharie à M. GALEA Robert.
G.P.H. pigeons de Vol
N° 1374 ♂ Cou nu de Roumanie à M. VIDAL René.
Grand Prix International
M. Christian BOUQUET.
Grand Prix Inter-Régions du Lahore Club Français
N° 807 ♂ Lahore argenté à M. CAU Gilbert.
Champion de France des Cravatés (toutes races)
N° 1291 ♂ Satinette à M. RIPALDI Robert.

MONTLUÇON (03) - 19 au 21 novembre 1982
43e Exposition Nationale d'Aviculture
1.400 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition pigeons
N° 522 ♂ Cauchois argenté barré jaune sans bavette à M. VALLET Jean-Michel.

Grands Prix Pigeons races françaises
N° 423 ♀ Carneau jaune à M. ETEVE Raymond.
N° 1088 ♀ Mondain argenté à M. LECHAT Claude.
N° 1522 ♀ Sottobanca blanc à M. FOREST Bernard.

Grands Prix Pigeons races étrangères
N° 1431 ♂ King blanc à M. CALLEN Georges.
N° 1572 ♀ Strasser bleu à M. BEAUJEAN Jean.
N° 1463 C. Lynx de Pologne bleu maillé à M. MASSARDI Didier.
N° 1409 ♀ Alouette de Cobourg barrée à M. BARBOUX B.

Grands Prix races de Fantaisie
N° 1741 ♂ Gazzi maillé rouge à M. CHOUARD Armand.
N° 1758 ♂ Magnani à M. VITALE Pierre.
N° 1772 ♀ Queue de Paon blanc à M. GRAND Antoine.

Championnat National du Club Français du Cauchois
575 cages pigeons

Champions
N° 522 ♂ Argenté barré sans bavette à M. VALLET J.-M.
N° 590 ♂ Bleu barré à bavette à M. LAFOND Michel.
N° 622 ♀ Maillée Fleur de pêcher à bavette à M. BERCHE Jean.
N° 714 ♀ Maillée jacinthe à bavette à M. PREVOSTAT Jean-Marie.
N° 925 ♂ Maillée rouge sans bavette à M. DECHAMBRE Régis.
N° 730 ♂ Maillé jaune à bavette à M. LEMAITRE Gérard
N° 1025 ♀ Unicolore jaune sans bavette à M. ROUSSEAU André.
N° 1039 ♂ Unicolore noir à bavette à M. KRAWCZYK J.-J.
N° 1060 ♀ Unicolore rouge sans bavette à M. NOËL Ch.
N° 1030 ♀ Meunier lilas sans bavette à M. LEGRAND Fr.
N° 1031 ♂ Meunier crème à bavette à M. LEGRAND Fr.

HAVELUY (59) - 20 et 21 novembre 1982
615 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition
N° 351 ♂ Boulant allemand papilloté à M. EBNER H.

G.P.H. Pigeons de races françaises de rapport
N° 323 ♀ J. Mondain bleu à M. JAZY André.

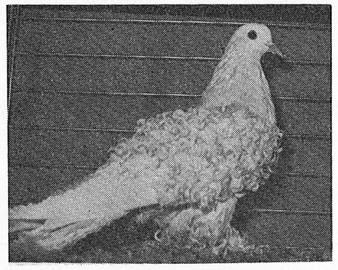
G.P.H. Pigeons de races étrangères de rapport
N° 393 ♂ A. Dragon à M. JOSWIAK Antoine.

Championnat National du Capucin

Champion n° 702 jaune 6202/80 à M. WILCZYNSKI Bernard
2e N° 829 Rouge 7013/79 à M. CHOBERT François.
3e N° 757 Blanc 411/82 à M. WILCZYNSKI Bernard.
4e N° 637 Bai 8753/78 à M. WILCZYNSKI Bernard.
5e N° 820 Papilloté 12122/82 à M. MICHELS Claude.
6e N° 759 Noir 12119/82 à M. MICHELS Claude.

Championnat National du Lahore

Rouge : N° 550 ♀ J. 2041/82 à M. IDOUX Christian.
Fauve : N° 554 ♀ A. 402/81 à M. ALLARD Henri.
Argenté : N° 560 ♂ A. 11946/82 à M. CAU Gilbert.
Noir : N° 589 ♂ A. 6522/81 à M. CAU Gilbert.
Champion de France N° 560 à M. CAU Gilbert.
Vice-champion de France N° 559 à M. CAU Gilbert.
Grand Prix d'Elevage à M. CAU Gilbert.



Frisé Hongrois blanc
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : EBNER Photo EBNER

TROYES (10) - 14 au 17 octobre 1982
966 cages pigeons

G.P.H. couples races françaises
N° 862 Romain noir à M. MARTINET Roger.

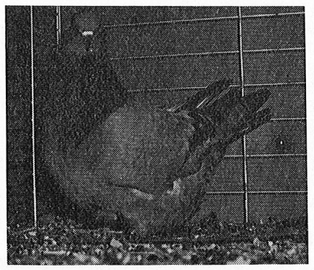
G.P.H. unités races françaises
N° 462 ♀ Bagadais blanc à M. METHAIS J.-Marie.
N° 899 ♀ Romain bleu à M. GASPARD Philippe.

G.P.H. unités races étrangères
N° 1024 ♂ Lynx de Pologne maillé bleu à M. MASSARDI Didier.

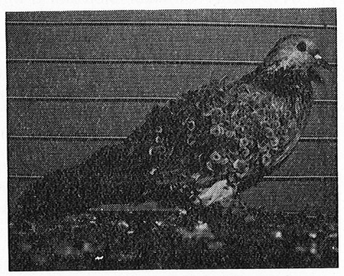
G.P.H. unités races de fantaisie
N° 1276 ♀ Schietti crème à M. CLAVIER Jean.



Boulant Allemand
Grand Prix d'Exposition à Haveluy 1982
Propriétaire : EBNER Photo EBNER



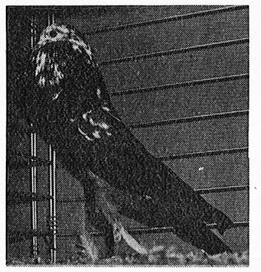
Mondain bleu
G.P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : JAZY Photo EBNER



Frisé Hongrois argenté
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : EBNER Photo EBNER



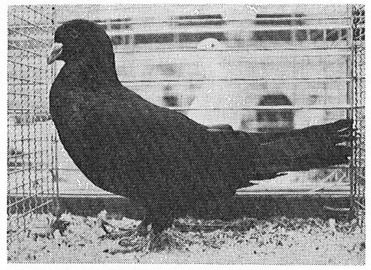
Pigeon de Saxe au bouclier coloré
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : FLAMENT Photo EBNER



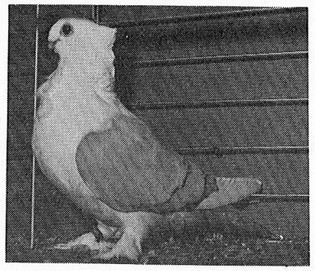
Boulant Lillois
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : Bernard ROBERT Photo EBNER



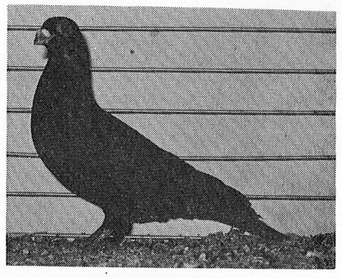
Frisé Hongrois noir
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : MESNARD Photo EBNER



Romain noir
G.P.H. à Haguenau
Propriétaire : Ch. QUIROS Photo QUIROS



Cravaté Satinette
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : Bernard ROBERT Photo EBNER



Polonais noir
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : FABLIERSKI Photo EBNER

AMIENS - VILLERS-BRETONNEUX (80) - 18 au 21 nov. 82
596 cages pigeons

G.P.H. pigeons races françaises de rapport
N° 391 bis ♀ J. Cauchois maillé rouge à bavette à M. SCHWEIG Pierre.
N° 495 ♂ J. Mondain bleu barré à M. GUERY Bernard.

G.P.H. pigeons races étrangères de rapport
N° 636 ♂ J. King argenté à M. LEROY Jacky.
N° 737 ♀ J. Strasser bleu.

G.P.H. pigeons races de fantaisie
N° 791 ♂ A. Capucin blanc à M. OBJOIS Bernard.
N° 881 ♀ J. Cravaté chinois jaune à manteau blanc à Mme PREVOT Georgine.

MAZAMET (81) - 11 au 14 novembre 1982
1.092 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition pigeons
N° 853 ♀ Strasser bleu à M. LATREILLE Raoul.

G.P.H. pigeons de forme français
N° 684 ♀ Sottobanca argenté à M. GARDIN Emile.

G.P.H. type Poule
N° 1095 ♂ Schietti papilloté à M. LAPPERIÈRE Pierre.

G.P.H. pigeons Caronculés
N° 905 ♂ Bagadais blanc à M. LOUIS Jacques.

G.P.H. pigeons de Couleur
N° 1447 ♂ Etourneau à M. STRAUSS Jean-Christophe.

G.P.H. pigeons de Structure
N° 1280 ♂ Queue de Paon dun à M. JEAN René.

G.P.H. pigeons de Vol
N° 1514 ♂ Culbutant de Budapest à M. VIDAL René.

G.P.H. pigeons Boulant
N° 1363 ♂ Boulant français meunier à M. LOUIS Jacques

G.P.H. pigeons Cravatés
N° 1469 ♀ Cravaté français meunier à M. STRAUSS J.-Ch.

G.P.H. pigeons Tambour
N° 1496 ♂ Tambour allemand noir à M. CHARASSE Jack.

Championnat de France du Queue de Paon.
Fantail Club Français

Champion de France : n° 1280 (dun) à M. JEAN René.
Vice-champion : n° 1239 (noir) à M. JEAN René.
Champion blanc n° 1203, champion noir n° 1239, vice-champion noir n° 1249, champion argenté barré n° 1172 à M. JEAN René.
Champion variété soie n° 1327 à M. MERIGUET Paul.
Champion bicolore n° 1289 à M. EBNER Herbert.

PETITE-FORÊT (59) - 16 et 17 octobre 1982
XXIe Championnat de France du Modène Club Français organisé par la Société d'Aviculture du Hainaut
613 cages pigeons

Grands champions
N° 285 ♂ J. Schietti crème barré à M. GRAUSS Jacky.
N° 173 ♂ A. Schietti bleu à M. TASSIGNON François.

Champions de France
N° 116 ♀ J. Gazzi jaune à M. GUILLEMOT Roger.
N° 285 ♂ J. Schietti crème barré à M. GRAUSS Jacky.
N° 604 ♀ J. Magnani à M. GUILLEMOT Roger.

Vice-champions de France
N° 50 ♀ J. Gazzi argenté à M. TASSIGNON François.
N° 469 ♀ J. Schietti papilloté à M. NESTELHUT Pascal.
N° 596 ♂ J. Magnani à M. EBNER Herbert.

PARTHENAY (79) - 15 au 17 octobre 1982
Exposition Nationale d'Aviculture
474 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition
N° 269 ♂ Cauchois bleu barré rouge à bavette à M. LAFOND Michel.

G.P.H. pigeons de rapport Etrangers
N° 493 ♀ Strasser bleu uni à M. BICHOT J.-Marie.

G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 529 C. Boulant Bruner rouge à M. MARSTEAU Daniel.

MONTAUBAN (82) - 30 septembre au 4 octobre 1982
28e Exposition Internationale

Grand Prix de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn-et-Garonne
N° 764 ♂ Strasser bleu uni à M. LATREILLE Raoul.

Prix Spécial du Pigeon Montauban (Municipalité)
N° 558 ♂ Montauban blanc à M. SOUM Wlady.

G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 562 ♂ Montauban blanc à M. SOUM Wlady.

G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 736 ♂ Lynx de Pologne MB.VB à M. GEORGES Chr.

G.P.H. pigeons à Caroncules
N° 894 ♂ Bagadais blanc à M. DUNAC Jean.

G.P.H. pigeons type Poule
N° 929 ♀ King blanc à M. LOMBARD René.

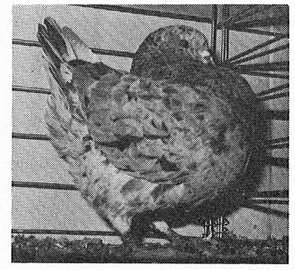
G.P.H. pigeons de Couleur
N° 998 ♀ Bouvreuil Archangel à M. DELON Michel.

G.P.H. pigeons de Structure
N° 1022 ♂ Capucin papilloté à M. SOUM Wlady.

G.P.H. pigeons de Vol
N° 1080 C. Culbutant Danois blanc à M. ESTEVE François

Coupe Jean-Delfau
N° 583 Montauban blanc à M. TERRADE.

Grand Prix U.S.A.S.O.
N° 612 Romain à M. BRUXELLES.



Magnani
P.H. à Haveluy 1982
Propriétaire : MICHELS Photo EBNER

HAGUENAU (67) - 9 au 11 octobre 1982
HAGUENAU (67) - 15 au 17 octobre 1982
1.936 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition
N° 38 ♂ Romain noir à M. QUIROS Charles.
N° 1001 ♀ Strasser noir à M. BEYLER Jean.
N° 122 ♀ Boulant de Saxe noir à M. BAUER Charles.
N° 1612 ♂ Tête de Maure noir à M. BERTRAND Roland.

Grands Prix d'Honneur
N° 179 ♂ Boulant français rouge à M. GRAMFORT D.
N° 202 ♂ Cauchois maillé rouge à bavette à M. SCHROETTER Jean-Claude.
N° 321 ♂ Bagadais français blanc à M. FRINDEL J.-L.
N° 400 ♂ Boulant de Hesse bleu à M. ARBOGAST Alfred
N° 433 ♂ Boulant de Silésie blanc à M. FREUND Claude
N° 712 ♂ Alouette de Cobourg maillée à M. WOLLGEMUTH Guy.

N° 805 ♀ Mondain bleu barré à M. LEICHT Roland.
N° 884 ♂ Strasser bleu uni à M. CHASSEL Marcel.
N° 1140 ♂ Huppé de Soultz barré à M. PHILIPPS R.
N° 1389 ♀ King blanc à M. REUTENAUER Jean-Pierre.
N° 1478 ♂ Hirondelle de Bohême rouge à M. ROUPERT G.
N° 1518 ♂ Frisé Hongrois argenté à M. LOGES Nicolas.
N° 1677 ♂ Coquillé Hollandais à M. JUNG Lucien.
N° 1762 ♀ Schietti argenté à M. FREUND Claude.
N° 1835 ♂ Gazzi bleu barré à M. SACKSTEDER Gaston.

AIRE-SUR-LA-LYS (62)

Grand Prix d'Exposition
N° 1607 ♂ J. Strasser bleu martelé à M. BEYLER Jean.
G.P.H. pigeons de rapport Français
N° 849 ♂ J. Mondain bleu barré à M. VANDENABEELE Georges.
G.P.H. pigeons de rapport Etrangers
N° 996 ♂ A. King blanc à M. FERRET René.
G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 1293 ♂ J. Schietti bleu maillé à M. LEROY Anthime.
Championnat National du Strasser
Champions
Bleu uni : MM. LESCHENNE Pierre ; DEVILLE Richard ; Mme LANZO Josette ; M. COUDURIER François.
Bleu barré : M. COUDURIER François.
Bleu martelé : MM. BEYLER Jean ; COUDURIER François.
Noir : M. BEYLER Jean.
Rouge : M. NESTELHUT Gérard.
Jaune : M. NESTELHUT Gérard.
Crème barré : MM. WERBROUCK ; NESTELHUT Gérard.

AMNEVILLE (57) - 26 au 28 novembre 1982

502 cages pigeons

G.P.H. races françaises de rapport
N° 188 ♀ J. Carneau jaune à M. ESTERITA Gérard.
N° 242 ♀ J. Cauchois maillé rouge à M. PARMENTIER L.
N° 198 ♂ J. Carneau rouge à M. ANTOINE Fernand.
G.P.H. races étrangères de rapport
N° 54 ♂ J. King argenté à M. LEJEUNE Jean.
N° 95 ♂ J. Strasser bleu uni à M. POTIER Gérard.
N° 14 ♂ J. Dragon bleu à M. ESTERITA Gérard.
G.P.H. races de fantaisie
N° 313 ♀ J. Boulant allemand type ancien à M. SCHUGENS J.-Marc.
N° 370 ♀ J. Bouvreuil Archangel à M. LALLEMANG R
N° 414 ♂ J. Culbutant danois noir à M. QUARTIERO Ch

TOULOUSE (31) - 3 au 5 décembre 1982

1.625 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition Colombiculture
N° 1716 ♀ Lynx de Pologne bleu MB, VB à M. GORNES André.
G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 1323 ♂ Sottobanca blanc à M. MILLET Yves.
G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 1763 ♂ Strasser bleu uni à M. DEVILLE Richard.
G.P.H. pigeons Caroncules
N° 1906 C. de Carrier noir à M. TRICOIRE Pierre.
G.P.H. pigeons type Poule
N° 2038 ♂ Schietti meunier barré à M. PRAT Georges
G.P.H. pigeons Boulant
N° 2090 ♂ Boulant de Poméranie bleu barré à M. POR CHERON Claude.
G.P.H. pigeons de Structure
N° 2269 ♂ Capucin papilloté à M. SOUM Wlady.
G.P.H. pigeons de Couleur
N° 2117 ♀ Bernhardiner Scheke à Mlle FERAUD Karine
G.P.H. pigeons Tambour
N° 2182 C. Tambour allemand blanc à M. CHARASSE J
G.P.H. pigeons Cravatés
N° 2226 ♂ Cravaté italien à M. BERNARDET Jacques.
G.P.H. pigeons de Vol
N° 2401 ♂ Culbutant danois rouge à M. ZALIO Joseph

ALENÇON (61) - 24 au 26 septembre 1982

324 cages pigeons

Grand Prix du Président de la République
N° 539 ♂ A. Cauchois maillé jaune sans bavette à M. RANCHY André.
N° 601 ♀ J. Mondain meunier à M. HERBONNIÈRE Guy
N° 681 ♀ A. Lynx de Pologne bleu maillé à vol blanc à M. REPESSE Yves.
N° 658 ♀ J. King blanc à M. PASQUIER Marcel.
N° 803 ♂ A. Tambour de Boukharie à M. FAUCHEUX Cl
N° 762 ♂ J. Damascène à M. SANCHEZ Joseph.

GRAULHET (81) - 2 au 5 septembre 1982

510 cages pigeons

G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 449 ♂ Montauban blanc à M. POURRAT Max.
G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 570 ♂ Strasser jaune à M. DEVILLE Richard.
G.P.H. pigeons Poule
N° 643 ♂ Schietti bronzé à M. DEVILLE Richard.
G.P.H. pigeons de Couleur
N° 725 ♂ Thuringe à ailes colorées bleues à M. ESCAN DE Marc.
G.P.H. pigeons de Structure
N° 741 ♀ Frisé Hongrois argenté à M. DIAZ Antoine.
G.P.H. pigeons de Vol
N° 778 ♀ Rouleur Oriental à M. GARCIA Antoine.

SÈTE (34) - 24 au 26 septembre 1982

410 cages pigeons

Grand Prix Exposition pigeons
N° 486 ♀ Lahore argenté à M. CAU Gilbert.
G.P.H. pigeons de races Françaises
N° 366 ♂ Mondain argenté à M. LAURAS J.-J.
G.P.H. pigeons de races Etrangères
N° 516 ♂ Strasser bleu uni à M. TUDELLA René.
G.P.H. pigeons races de Fantaisie
N° 707 ♀ Thuringe à ailes colorées à M. ESCANDE M

DRAVEIL (91) - 11 et 12 décembre 1982

143 cages pigeons

N° 74 PH. 94 pts ♀ Damascène à M. GERVAIS Ch.
N° 110 PH. 92 pts ♀ Mondain jaune à M. LESUEUR M.
N° 29 PH. 91 pts ♂ Jacobin blanc à M. LEPROVOST Jean-Noël.
N° 91 PH. 91 pts ♂ Cauchois maillé rouge sans bavette à M. DECHAMBRE Régis.
N° 102 PH. 91 pts ♂ Lynx de Pologne bleu, maillé, à vol blanc à M. PRADINES Alain.

SEDAN (08) - 17 au 19 septembre 1982

528 cages pigeons

G.P.H. pigeons de races Etrangères de rapport
N° 677 ♀ J. Strasser bleu barré à M. FOSSOYEUX Cl.
G.P.H. pigeons races de Fantaisie
N° 834 ♂ A. Schietti crème à M. TYMANYK André.

ANTIBES (06) - 18 au 21 novembre 1982

839 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition
N° 952 C. Boulant Norwich à M. HUBER Georges.
G.P.H. pigeons de forme Français
N° 392 ♂ Cauchois maillé rouge à bavette à M. VIEU P.
G.P.H. pigeons de forme Etrangers
N° 648 ♂ Romagnol rouge à M. BARBEAUX M.
G.P.H. pigeons type Poule
N° 891 ♂ Magnani à M. PRANDI G.
G.P.H. pigeons de Structure
N° 786 ♀ Frisé Milanais à M. EBNER Herbert.
G.P.H. pigeons de Couleur
N° 997 ♂ Chardonneret danois à Mlle FERAUD Karine.
G.P.H. pigeons de Vol
N° 1032 ♀ Rouleur Oriental Arlequin à M. BARBEAUX M.
G.P.H. pigeons Souche Chair
N° 1108 ♀ Texan à M. PAULIN J.-M.

METZ (57) - 6 au 8 novembre 1982

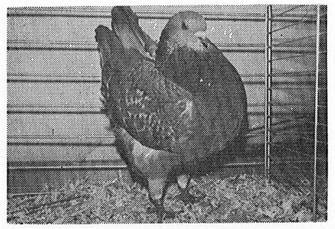
2.270 cages pigeons

G.P.H. Volières 3 × 3
N° 4020 Tambour Allemand blanc à M. RISSE Claude.
G.P.H. unités races françaises
N° 4206 Carneau rouge à croupion à M. RAMBURE Ch.
G.P.H. unités races étrangères
N° 5193 Strasser bleu à M. BEYLER Jean.
G.P.H. unités fantaisie et voyageurs
N° 5541 Boulant Pie noir à M. WALD Dominique.

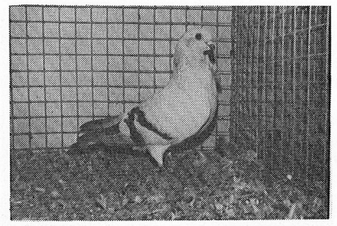
YUTZ (57) - 22 et 23 janvier 1983

800 cages pigeons

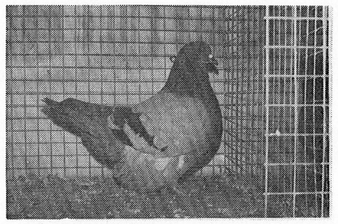
Grand Prix d'Exposition
Boulant français noir écaillé à M. LEFORT André.
G.P.H. races françaises de rapport
Cauchois noir sans bavette à M. KRAWCZYK J.-J.
Carneau rouge à M. MANGIN Emile.
Mondain bleu barré à M. PELTRE Lucien.
G.P.H. races étrangères de rapport
Lynx de Pologne bleu maillé à M. ZORDAN Hermin.
Strasser bleu martelé à M. POTIER Gérard.
King blanc à M. ZORDAN Hermin.



Schietti maillé rouge
G.P.H. Tarbes
Propriétaire : PRAT Photo PRAT



Cravaté Italien argenté
Propriétaire : DULOUT Photo PRAT



Mondain bleu barré
Propriétaire : CAZES Photo PRAT

G.P.H. races de fantaisie
Papilloté de Bohême rouge à M. ROUPERT Gilbert.
Queue de Paon noir à queue blanche à M. HILLENBLINK.
Schietti noir à M. AUBERTIN Léon.

VALENCE-D'AGEN (82) - 27 et 28 novembre 1982

1.033 cages pigeons

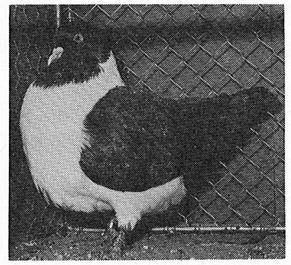
Grand Prix de la Ville de Valence-d'Agen
N° 670 ♀ J. Sottobanca jaune à M. ORTOLANI Adrien.
G.P.H. pigeons Lynx de Pologne
N° 100 ♀ J. Bleu maillé à vol blanc à M. GORNES André
G.P.H. autres pigeons de Forme Etrangers
N° 260 ♂ J. Strasser noir à M. MALBEC Robert.
G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 599 ♀ J. Montauban blanc à M. TERRADE Jacques.
N° 547 ♀ J. Mondain meunier à M. DUFORT Louis.
G.P.H. pigeons Boulants
N° 731 ♂ A. Boulant de Valencia bleu à M. ZALIO J.
G.P.H. pigeons Caronculés
N°s 736-736 bis Bagadais blanc à M. DAUBANES Maurice.
G.P.H. pigeons Cravatés
N° 814 ♂ A. Satinette à M. BERNARDET Jacques.
G.P.H. pigeons de Couleur
N° 770 ♂ J. Bouclier de Velours rouge à M. et Mme ALBERT.
G.P.H. pigeons de type Poule
N° 839 ♂ King blanc à M. LOMBARD René.
G.P.H. pigeons de Structure
N° 935 ♀ J. Cravaté Chinois jaune à M. BERNARDET J.
G.P.H. pigeons de Vol
N° 1016 ♂ A. Culbutant de Komoru noir à M. MARCHI M.

TARBES (65) - 18 au 21 novembre 1982

828 cages pigeons

G.P.H. pigeons Mondains
N° 495 ♂ J. Mondain bleu barré à M. CAZES Paul.
G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 435 ♂ J. Cauchois maillé rouge à M. LATAPIE Henri.
G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 663 ♂ J. Lynx de Pologne bleu barré à vol blanc à M. REDINI Richard.
G.P.H. pigeons Strassers - Championnat Régional
N° 724 ♂ J. Strasser bleu uni à M. DEVILLE Richard.
G.P.H. pigeons Caronculés
N° 902 ♂ J. Bagadais Français bleu à M. AGOSTINO J.
G.P.H. pigeons type Poule
N° 985 ♂ J. Schietti maillé rouge à M. PRAT Georges.
G.P.H. pigeons Boulants
N° 1011 ♂ J. Boulant de Hesse tigré à M. SAND Frédéric
G.P.H. pigeons de Structure
N° 1034 ♀ J. Frisé Hongrois argenté à M. CAU Gilbert.

G.P.H. pigeons Cravatés
N° 1081 ♀ J. Cravaté Italien argenté à M. DULOUT J.
G.P.H. pigeons de Couleur
N° 1107 ♂ J. Bouvreuil doré × noir à M. BOUTONNIER Claude.
G.P.H. pigeons de Vol et Champion Régional
N° 1164 ♂ J. Culbutant Danois noir à M. GISCARD Guy.



Strasser rouge
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : BRAULT Photo EBNER

MILLAU (12) - 25 au 27 juin 1982

230 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition
N° 400 ♀ Strasser martelé rouge à M. CHAPPERT Pierre
G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 301 ♂ Romain bleu à M. CAYLA J.-Paul.
G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 454 ♂ Bouvreuil à manteau à M. GAUTHIER Michel.

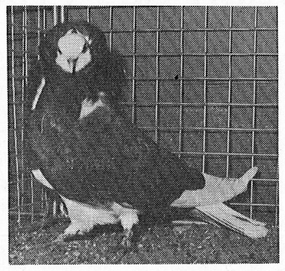
JUVISY-SUR-ORGE (91) - 4 et 5 décembre 1982

1.128 cages pigeons

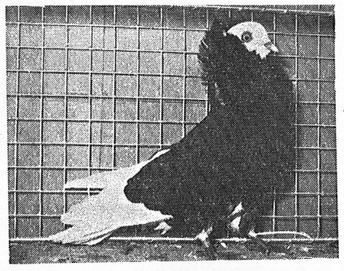
G.P.E. Grand Prix André-Tervel
N° 949 ♀ Mondain blanc à M. ORTEGA Marcel.
G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 830 ♀ Cauchois maillé jaune à bavette à M. LEMAITRE Gérard.
N° 688 C. Carneaux rouges à M. MARMION Jacky.
G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 1198 ♂ Alouette de Cobourg barrée à M. VERMEZ Cl.
G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 1450 ♂ Boulant Gantois blanc à M. FINOT Jacques.



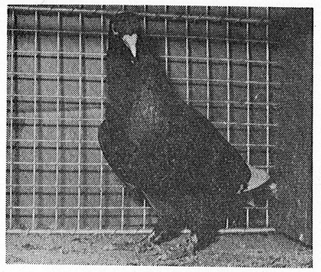
Boulant Hollandais tigré
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : EBNER Photo EBNER



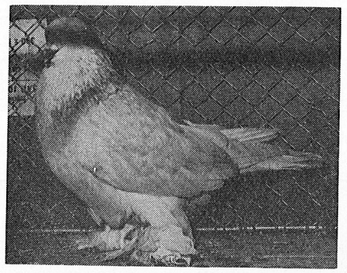
Capucin Hollandais rouge
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : BREGON Photo EBNER



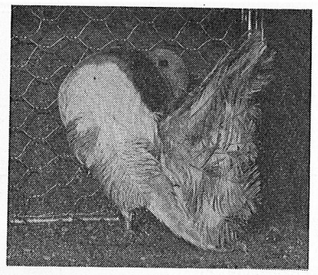
Capucin Hollandais noir
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : JAUNEAU Photo EBNER



Miroité de Damas rouge
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : FRINDEL Photo EBNER



Romagnol
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : LAURENT Photo EBNER



Queue de Paon de Soie argenté
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : MERIGUET Photo EBNER

ORLÉANS (45) - 20 au 24 janvier 1983
1.330 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition
N° 725 ♂ Cauchois maillé rouge à bavette à M. DECHAMBRE Régis.

G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 975 ♀ Mondain bleu barré à M. DUMONT J.-Pierre.

G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 1448 ♂ Strasser bleu martelé à M. HUP Louis.

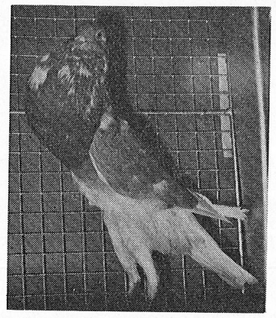
G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 1846 ♀ Tambour de Boukharie à M. GACHON André.

NŒUX-LES-MINES (62) - 15 et 16 janvier 1983
308 cages pigeons

G.P.H. pigeons de Forme Français
N° 238 ♂ Mondain Français à M. KEMPA Edouard.

G.P.H. pigeons de Forme Etrangers
N° 315 ♀ Strasser bleu à M. LEGRAND Georges.

G.P.H. pigeons de Fantaisie
N° 228 C. Culbutant Hollandais à M. COVIAUX J.-Claude



Boulant Français jaune
P.H. à Châtellerault 1982
Propriétaire : QUIROS Photo EBNER

Aux Organisateurs d'Expositions

Depuis quelques années, l'habitude a été prise d'accrocher aux cages d'exposition les fiches de jugement. Ces fiches sont un moyen d'information pour les visiteurs profanes qui apprennent ainsi les noms des races, pour les éleveurs et les acheteurs éventuels qui peuvent prendre connaissance des défauts et qualités des sujets exposés.

Dans certaines expositions, ces fiches n'existent qu'en un seul exemplaire. C'est une lacune grave ; si la fiche est égarée — c'est souvent le cas, lorsque les visiteurs se pressent devant les cages — il ne reste plus aucun document concernant le jugement. Dans d'autres expositions, les juges écrivent leurs annotations sur deux feuilles avec carbone intercalé et les recopient sur des fiches qui seront agrafées sur les cages. Les feuilles sont remises au secrétariat, le juge en garde un exemplaire. C'est déjà mieux mais il faut prendre le temps d'écrire les annotations deux fois.

L'idéal est la fiche composée de trois parties superposées ; la dernière étant cartonnée, c'est celle qui sera accrochée à la cage. On n'écrit qu'une fois, les deux parties du dessous sont marquées automatiquement. Une fiche est destinée au secrétariat, l'autre au juge qui la détache dès qu'elle est remplie et la garde. Ce document fait foi de son jugement et lui permet de répondre à une réclamation éventuelle. Toute fraude sur les deux autres fiches serait décelable puisque le juge reste en possession d'une pièce authentique.

Alors, amis organisateurs d'expositions, adoptez la fiche triple et chacun y trouvera son compte, vous-mêmes, les exposants et les juges !

J. FRANCQUEVILLE.

Et maintenant, nous vous soumettons les résultats d'une enquête réalisée au cours de l'exposition de Juan-les-Pins. A la suite d'une publicité bien faite, cette exposition a attiré un grand nombre de visiteurs.

Le sondage a été pratiqué sur 500 personnes auxquelles deux questions ont été posées :

1) Comment avez-vous su qu'il y avait une exposition ?

— Par « Nice-Matin »	185 personnes	37 %
— Affiches	100 personnes	20 %
— Radio	1 personne	—
— Télé-Monte-Carlo	50 personnes	10 %
— Eleveurs	25 personnes	5 %
— Autres	139 personnes	28 %
Soit	500 personnes	

2) Notre exposition étant faite par deux associations : une d'oiseaux de cages et une d'aviculture, venez-vous ?

— pour les oiseaux de cage	25 %
— l'aviculture	25 %
— ou les deux	50 %

Merci à M. Paulin qui a eu l'amabilité de nous transmettre ces renseignements pour votre information.

Attribution des Prix S. N. C.

AMNEVILLE (57) - 502 cages pigeons
M. ESTERITA Gérard n° 57069 1 coupe

TOULOUSE (31) - 1.625 cages pigeons
M. PRAT Georges n° 31008 1 coupe
M. CHARASSE Jack n° 83013 1 coupe
M. ZALIO Joseph n° 47018 1 coupe

Championnat National du Sottobanca
M. MILLET Yves n° 71022 1 coupe
M. CLAUDE Pascal n° 90002 1 coupe

ALENÇON (61) - 324 cages pigeons
M. RANCHY André n° 61008 1 coupe
M. REPESSE Yves n° 35032 1 objet d'art

GRAULHET (81) - 510 cages pigeons
M. DEVILLE Richard n° 11004 1 coupe

SÈTE (34) - 410 cages pigeons
M. CAU Gilbert n° 13042 1 coupe

DRAVEIL (91) - 143 cages pigeons
M. DECHAMBRE Régis n° 89009 1 coupe

SEDAN (08) - 528 cages pigeons
M. FOSSOYEUX Claude n° 51018 1 coupe

ANTIBES (06) - 839 cages pigeons
M. HUBER Georges n° 67018 1 coupe
M. VIEU Paul n° 34020 1 coupe

METZ (57) - 2.270 cages pigeons
M. BEYLER Jean n° 67004 1 coupe
M. ROUPERT Gilbert n° 57105 1 coupe

VALENCE-D'AGEN (82) - 1.033 cages pigeons
M. BERNARDET Jacques n° 33026 1 coupe
M. ZALIO Joseph n° 47018 1 coupe

TARBES (65) - 828 cages pigeons
M. SAND Frédéric n° 57107 1 coupe
M. DULOUT Jérôme n° 65001 1 coupe

HAUTMONT (59) - 13 au 15 novembre 1982
M. FICHEROULLE André n° 59056 1 coupe

PETITE-FORÊT (59) - 16 et 17 octobre 1982
M. GRAUSS Jacky n° S.N.C. 67077 1 coupe

PARTHENAY (79) - 15 au 17 octobre 1982
M. LAFOND Michel n° S.N.C. 33032 1 coupe
M. MARSTEAU Daniel n° S.N.C. 79030 1 objet d'art

AIRE-SUR-LA-LYS (62) - 23 et 24 octobre 1982
M. BEYLER Jean n° S.N.C. 67004 1 coupe
M. VANDENABEELE G. n° S.N.C. 59045 1 coupe

Championnat National du Strasser
M. COUDURIER François n° S.N.C. 80027 1 coupe

HAGUENAU (67) - 9 au 11 octobre 1982
M. QUIROS Charles n° S.N.C. 67034 1 coupe
M. BEYLER Jean n° S.N.C. 67004 1 coupe
M. BERTRAND Roland n° S.N.C. 67079 1 coupe
M. FRINDEL Jean-Louis n° S.N.C. 67046 1 objet d'art

MONTAUBAN (82) - 30 sept. au 4 octobre 1982
M. LATREILLE Raoul n° S.N.C. 82013 1 coupe
M. DUNAC Jean n° S.N.C. 31025 1 coupe

GUEUGNON (71)
M. GREGOIRE Louis n° S.N.C. 71015 1 coupe
M. GRUHIER Christian n° S.N.C. 70019 1 coupe

RIOM (63)
M. BIANCHIMANI Georges n° S.N.C. 06003 1 coupe
Mme GACHON Paulette n° S.N.C. 58027 1 coupe
M. AUBEL Armand n° S.N.C. 63059 2 objets d'art

GIVET (08)
M. DUBUC Jean n° S.N.C. 99051 1 coupe

NEVERS (58)
M. BARTHOUX J.-Claude n° S.N.C. 63001 1 coupe
M. TRUCHOT René n° S.N.C. 58019 1 objet d'art

LA ROCHE-SUR-FORON (74)
M. DELAMARRE Charles n° S.N.C. 74010 1 coupe
M. ROUX Henri n° S.N.C. 74021 1 médaille

CASTRES (81)
M. EBNER Herbert n° S.N.C. 13010 1 coupe
M. BOUTONNIER Claude n° S.N.C. 81017 1 coupe
M. RIPALDI Robert n° S.N.C. 13014 1 coupe
M. CAU Gilbert n° S.N.C. 13042 1 coupe

MILLAU (12)
M. CHAPPERT Pierre n° 81003 1 coupe

JUVISY-SUR-ORGE (91)
M. ORTEGA Marcel n° 92011 1 coupe
M. VERMEZ Claude n° 45016 1 coupe
M. FINOT Jacques n° 95004 1 coupe

ORLÉANS (45)
M DECHAMBRE Régis n° 89009 1 coupe
M. HUP Louis n° 77051 1 coupe
M. DUMONT Jean-Pierre n° 92002 1 coupe

NŒUX-LES-MINES (62)
M. COVIAUX Jean-Claude n° 59122 1 coupe

MONTLUÇON (03)
M. VALLET Jean-Michel n° 63060 1 coupe
M. ETÈVE Raymond n° 03052 1 coupe
M. VITALE Pierre n° 03032 1 coupe

Championnat National du Cauchois
M. LEMAITRE Gérard n° 89027 1 coupe

HAVELUY (59)
M. EBNER Herbert n° 13010 1 coupe

Championnat National du Lahore
M. CAU Gilbert n° 13042 1 coupe

Championnat National du Capucin
M. WILCZYNSKI Bernard n° 59048 1 coupe

TROYES (10)
M. MASSARDI Didier n° 58023 1 coupe
M. MARTINET Roger n° 51009 1 coupe

AMIENS (80)
M OBJOIS Bernard n° 80012 1 coupe
M. GUERY Bernard n° 80037 1 coupe

MAZAMET (81)
M. LATREILLE Raoul n° 82013 1 coupe
M. LOUIS Jacques n° 81005 1 coupe
M. JEAN René n° 78031 1 coupe

PESAGE DES TEXANS AUX EXPOSITIONS

Le pesage des Texans lors des expositions devient de plus en plus courant, non seulement à l'occasion des challenges régionaux, mais aussi pour les manifestations avicoles qu'elles soient internationales, nationales ou régionales. Si au début j'étais d'accord pour cette pratique, cela résultait du fait que peser les Texans mettait fin à toutes polémiques créées par les détracteurs de la race et aussi contribuait à voir disparaître des expositions toutes sortes de pigeons qui n'avaient de Texan que le nom et qui, engagés et vendus sous l'appellation Texan, ne méritaient même pas une M.H.

Il faut reconnaître qu'à l'heure actuelle, les Texans exposés sont généralement d'une autre qualité, que ce soit en type, forme et poids ; de plus, il faut admettre qu'il existe, et c'est heureux, des juges capables de faire la différence entre un bon et un mauvais sujet car ces juges connaissent le standard de la race ; aussi la question se pose de savoir s'il est nécessaire de peser systématiquement les Texans. En tout cas la valeur de cette pesée doit être envisagée avec certaines réserves pour les sujets ayant fait un voyage important et je dois dire que pour cette année je vais hésiter avant d'expédier mes bêtes dans des expositions éloignées de mon domicile en raison de la perte de poids importante due au voyage.

En 1982 et pour deux expositions où j'avais envoyé mes pigeons par S.N.C.F.-SERNAM, j'ai obtenu de très mauvais résultats car mes sujets étaient reconnus trop légers alors qu'à la maison ces bêtes se situaient en poids dans la fourchette donnée par le standard.

Notre ami Bernard Bridard ayant fait des expériences à ce sujet, je vous livre les résultats de celles que j'ai effectuées et dont les conclusions sont identiques à celles de M. Bridard, à savoir : une perte importante de poids pendant le transport.

Expérience n° 1 : j'ai laissé 4 pigeons pendant 24 heures sans nourriture mais avec uniquement de l'eau à volonté, pendant ce temps les sujets ont perdu environ 10 % de leur poids. Voici les chiffres, le n° 1 étant celui du début de l'expérience, le 2e celui de la fin.

Sujet A : 822 g - 742 g. Sujet B : 848 g - 765 g.
Sujet C : 792 g - 714 g. Sujet D : 890 g - 802 g.

Expérience n° 2 : devant me rendre dans ma famille, j'y ai expédié 4 pigeons comme s'il s'agissait d'une exposition ; les bêtes prises en volière à 6 heures du matin ont été acheminées par S.N.C.F.-SERNAM et pesées le lendemain à 10 h 30 (avec la même balance que j'avais fait suivre), cela s'est traduit par une perte de poids de l'ordre de 12 % comme en témoignent les chiffres :

Sujet A : 812 g - 715 g. Sujet B : 858 g - 756 g
Sujet C : 792 g - 688 g. Sujet D : 880 g - 763 g

A partir de ces données, on peut se poser la question de savoir ce qu'il adviendrait des jugements si l'on devait peser toutes les races ; sûrement beaucoup de O ou M.H. pour poids insuffisant.

Il appartient donc aux organisateurs, juges et éleveurs de réfléchir sur ce problème. Je serais heureux de connaître leurs avis et conclusions, ainsi que les résultats de mêmes expériences faites sur d'autres races.

M. LAGRANGE,
Membre du C.A. du T.C.F.
Elève-juge S.C.A.F.

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

ALÈS (30)
26 - 27 février 1983 ● **3e EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
CLUB AVICOLE GARDOIS — Fontanès, 30250 SOMMIÈRES — Tél. : (66) 80-11-51.

SAINT-AUBIN (39)
4 - 6 mars 1983 ● **EXPOSITION NATIONALE**
Championnat Régional du Sottobanca
M. POULET Serge — 3, rue du Pont — 39410 SAINT-AUBIN — Tél. : (84) 70-08-04.

PARIS (75)
6 - 13 mars 1983 ● **SALON INTERNATIONAL D'AVICULTURE (Porte de Versailles)**
Commissariat Général : 34, rue de Lille — 75007 PARIS.

ORANGE (84)
18 au 20 mars 1983 ● **8e EXPOSITION D'AVICULTURE**
M. VIMONT Jacques — Route de Mondragon — 84500 BOLLÈNE — Tél. : (90) 30-16-68.

QUIMPER (29)	**19 - 20 mars 1983 ● EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE (Parc des Expo. Penvillers)** M. LE CARRER Joseph — 14, résidence des Camélias — 56270 PLOEMEUR.
TOULOUSE (31)	**22 au 27 mars 1983 ● EXPOSITION RÉGIONALE D'AVICULTURE** M. RAOUST Christian — 37, rue Joseph-Marignac, St-Martin-du-Touch — 31300 TOULOUSE.
LE MANS (72)	**25 - 28 mars 1983 ● EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE** M. CHEVREAU Serge — 28, boulevard Alexandre-Oyon — 72100 LE MANS.
POUILLY-EN-AUXOIS (21)	**7 au 10 avril 1983 ● 1re EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE** M. ROY Christian — Thoisy-le-Désert — 21320 POUILLY-EN-AUXOIS.
PARAY-LE-MONIAL (71)	**22 - 24 avril 1983 ● 23e EXPOSITION NATIONALE** M. GREGOIRE Louis — Rte de Paray, St-Yan — 71600 PARAY-LE-MONIAL. Tél. (85) 81-25-96.
AIGRE (16)	**23 avril - 1er mai 1983 ● EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE** M. J. RABY — 41, rue des Ponts — 16140 AIGRE — Tél. : (45) 96-37-45.
LONGJUMEAU (91)	**7 - 8 mai 1983 ● 4e EXPOSITION RÉGIONALE** M. BOULENGER Régis — 4, rue des Jardins — 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX. Tél. : 456-89-52.
LEZOUX (63)	**20 au 23 mai 1983 ● 38e EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE** M. ROYERE André — 29, rue du Pont-Redon — 03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS.
ISSOIRE (63)	**2 au 5 juin 1983 ● EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE** **Championnat Régional du Pigeon Carneau.** M. LAGRANGE Michel — Bard par Boudes — 63340 SAINT-GERMAIN-LEMRRON. Tél. : (73) 96-45-60 après 20 heures.

QUESTIONS RÉPONSES QU

(par J. FRANCQUEVILLE)

QUESTION :

— J'aimerais savoir en quoi consiste précisément le toilettage d'un sujet destiné à une exposition.

— J'ai fait l'acquisition d'un Lynx de Pologne bagué avec une bague de 11 mm. Est-ce que cela pose un problème quant à l'homologation de ce pigeon, ou bien cela est-il sans importance tant qu'on constate qu'il est impossible de retirer la bague de la patte du pigeon ?

RÉPONSE :

Le toilettage est difficile à expliquer en quelques lignes. Il consiste à rendre le pigeon plus présentable, dans la mesure du possible. Par exemple, si c'est un Strasser, on lui enlèvera les quelques plumes colorées qu'il a dans les parties blanches de son plumage. On peut aussi rectifier le tracé de la bavette d'un Cauchois. On n'a pas le droit d'enlever les rémiges et les rectrices, celles-ci peuvent être comptées. On ne peut enlever que des petites plumes de couverture ici et là. Le toilettage doit être invisible, c'est-à-dire qu'il ne doit pas y avoir de vides dans le plumage.

Il me semble qu'une bague de 11 mm, calibre employé pour le Mondain, est bien grande pour un Lynx de Pologne et je parierais qu'on peut l'enlever assez facilement. Votre pigeon risque fort d'être déclassé, en exposition.

QUESTION :

Profitant de l'occasion de vous écrire personnellement, je me permets de solliciter de votre bienveillance que vos questions-réponses dans « Colombiculture » soient beaucoup plus simples pour moi et pour beaucoup d'autres éleveurs.

Pourriez-vous répondre s'il vous plaît à une question qui me préoccupe depuis quelques temps ?

J'avais acheté une femelle Mondain bleu barré que j'ai mariée avec un mâle argenté. Ils ne m'ont donné qu'une seule femelle en quatre ans : femelle bleu barré.

La mère étant morte, j'ai accouplé la fille avec son père. Quelle sera la couleur de leurs jeunes ?

RÉPONSE :

C'est avec plaisir que je réponds à votre question mais je dois vous dire qu'il est difficile d'expliquer les règles de la génétique sans en employer le langage. C'est comme si je donnais des recettes de cuisine sans expliquer les raisons pour lesquelles on procède de telle ou telle façon. C'est d'ailleurs ce qui me gêne dans les recettes de cuisine ; elles comportent rarement des explications.

Pour votre couple mâle Mondain argenté × femelle bleue, c'est très simple. Tout d'abord, je vais remplacer le mot argenté par le mot grison qui est beaucoup plus juste. Je suppose que votre mâle a la couleur classique des Mondains grisons qu'on voit dans les expositions car s'il était très clair, presque tout blanc, les résultats seraient différents.

Si c'est un grison classique, vous devez obtenir 50 % de sujets grisons et 50 % de sujets bleus barrés. Ces proportions se calculent sur un grand nombre et non sur un ou deux jeunes.

Si votre mâle était presque tout blanc, vous n'obtiendriez que des grisons classiques. On n'accouple généralement pas deux grisons ensemble car ils risquent de donner des sujets presque tout blancs (25 %).

QUESTION :

1) Lorsque l'on constitue un couple avec femelle à coquille et un mâle sans coquille, quelle est la descendance en première génération, les sujets de base étant supposés purs pour les domaines coquille ou non ?

2) Les jeunes non coquillés de ce premier croisement peuvent-ils avoir une descendance avec coquille, et dans quelles conditions ?

RÉPONSE :

La huppe est commandée par des gènes récessifs. Elle nécessite donc leur présence en double dose pour exister. Ces gènes ne sont pas situés sur les chromosomes sexuels, le caractère n'est donc pas lié au sexe.

Un sujet à coquille mâle ou femelle et un sujet sans coquille mâle ou femelle non porteur d'un gène pour la coquille, accouplés ensemble, donnent des jeunes sans coquille mais tous porteurs d'un gène : cr = crest, en anglais, c'est-à-dire huppe ou coquille.

Ces jeunes accouplés ensemble donneront 25 % de sujets huppés (ou coquillés). Il faut savoir que la qualité de la coquille laisse beaucoup à désirer, à la suite du croisement. Il faudra du temps et de la patience pour lui redonner la forme souhaitée.

QUESTION :

Le temps a passé depuis notre dernière correspondance et aujourd'hui, je viens vous rendre compte de mes expériences en Strassers écaillés ou martelés.

N'ayant rien obtenu de valable l'an dernier, j'ai modifié la composition des couples et, cette année, j'ai eu sept jeunes martelés avec plus ou moins de traces de rouille au niveau des plumes des ailes mais assez bien au niveau des rectrices. J'ai conservé après sélection quatre sujets (2 par origine) et j'aimerais savoir si désormais je peux accoupler ces sujets entre eux ou si je dois à nouveau les reprendre avec des bleus unis. Je suis à nouveau parti de rouge et de bleu uni qui m'ont donné des sujets martelés avec beaucoup de traces de rouille, ces derniers ont été à nouveau accouplés avec des bleus unis (d'une origine différente de la première) et m'ont donc donné cette année des martelés hélas ! encore porteurs de quelques traces de rouille.

D'autre part, j'aimerais savoir si, pour obtenir des martelés rouges ou jaunes, on doit procéder de la même façon que pour du bleu.

RÉPONSE :

Je suis contente que vous ayez obtenu des Strassers martelés bleus en croisant des rouges et des bleus unis, ceci confirme ce que je vous avais écrit.

Je suppose que la rouille de vos martelés provient d'un gène de rouge récessif qu'ils ont hérité de leur parent rouge. Il ne faut donc plus refaire le même croisement mais accoupler vos martelés avec des bleus unis ou des barrés. Vous obtiendrez probablement beaucoup de mauvais unis ou barrés et peut-être quelques bons martelés dans les 50 % de martelés que vous élèverez (proportion calculée sur un grand nombre).

Pour obtenir des martelés (rouges ou jaunes), accouplez un sujet jaune avec l'un de vos martelés bleus ou de vos bleus unis.

Si ce jaune a pour couleur de base le rouge cendré, vous pouvez en tirer des martelés rouges en 1re génération. Les mâles seront porteurs de la dilution et, accouplés avec d'autres martelés, ils pourront donner un sujet martelé jaune de temps en temps, toujours femelle. Il faudra vous armer de patience, car il n'est pas certain que le 1er jaune uni que vous utiliserez sera porteur de rouge cendré. Je connais un éleveur qui a obtenu ses martelés rouges de cette façon ; avec un peu de chance, vous pouvez tomber sur les « bons gènes ».

Le fait d'utiliser un Strasser **jaune** est important, car il peut vous donner à la fois du martelé rouge ou jaune, tandis qu'un rouge non porteur de la dilution ne donnera pas de jaunes.

QUESTION :

Je possède des Cravatés français, un couple de bleus et un couple de meuniers marron clair. Puis-je croiser les deux variétés entre elles dans les deux sens ? Les jeunes seront-ils purs pour la couleur ?

RÉPONSE :

Je pense que vos Cravatés sont rouge cendré écaillé, car on appelle « meunier » le rouge cendré barré, seulement. S'il n'y a pas une trop forte consanguinité entre vos bleus et vos meuniers, vous pouvez sans crainte accoupler leurs jeunes ensemble. Vos obtiendrez les résultats suivants :

1) Mâle rouge cendré pur (non porteur de bleu) × femelle bleue, tous les jeunes seront rouge cendré, écaillés si le mâle n'est pas porteur de barres, sinon il y aura des écaillés et des barrés. Si le mâle était porteur de bleu, vous obtiendriez aussi des sujets bleus.

2) Mâle bleu × femelle rouge cendré, vous obtiendrez 50 % de femelles bleues et 50 % de mâles rouge cendré qui seront porteurs de bleu.

—«o»—

Dans le numéro 28 du Bulletin, Mme Francqueville a répondu de façon très claire à un lecteur au sujet de la descendance des Carneaux rouges hétérozygotes. Aussi bien mon propos n'est-il pas de revenir sur cette question qui a été parfaitement exposée. Je me permettrai simplement d'aller un peu plus loin dans les conséquences du raisonnement : en effet, si un seul descendant jaune dans les jeunes issus d'un mâle rouge révèle à coup sûr l'hétérozygotie du père, l'inverse n'est pas vrai et une série de descendants rouges ne suffit jamais à prouver avec certitude l'homozygotie. En fait, comme le rappelle Mme Francqueville, plus la série est longue, plus l'on a de chances, mais tout s'exprime en termes de probabilités : c'est le même phénomène que pour le jeu de pile ou face. Le mâle supposé hétérozygote distribue ses deux chromosomes sexuels au hasard dans les spermatozoïdes : la moitié en non dilué (rouge), l'autre moitié en dilué (jaune). Seul le hasard, tout au moins dans l'état actuel de nos connaissances, fait que l'un ou l'autre féconde l'ovule. Or, le bon sens indique que, s'il n'est pas rare de tirer 3 ou 4 « faces » de suite, il est bien moins courant de faire une série de 7 ou 8 et bien plus rare encore de dépasser 12 ou 15 de suite. Mais ce n'est pas impossible au sens mathématique du mot, seulement la probabilité de tirer encore une fois face diminue à mesure que le nombre des tirages augmente.

Pour en revenir à notre mâle, au bout de combien de tirages, c'est-à-dire de jeunes rouges élevés peut-on aboutir à une probabilité suffisante pour s'en contenter et admettre la pureté du mâle ? Il existe en statistiques un test classique utilisé en général pour comparer deux distributions : on l'appelle le tést de χ^2 (de la lettre grecque khi) inventé par Pearson. Il est très facile à appliquer et n'importe quel ouvrage de statistique élémentaire en donne le mode d'emploi et la probabilité correspondante. Pour illustrer l'exemple choisi, nous avons calculé la probabilité que l'on a de se tromper en disant que le mâle est rouge homozygote si l'on a respectivement 3, 4, 5, 8 descendants rouges de ce mâle croisé avec une femelle jaune.

— Avec seulement 3 descendants rouges, on se trompe 8 fois sur 100 en affirmant que le père est rouge pur.
— Avec 4 descendants rouges, on ne se trompe plus que 5 fois sur 100.
— Avec 5 descendants rouges, on ne se trompe plus que 2 fois ½ sur 100.
— Et avec 8 descendants rouges de suite, on ne se trompe que 0,8 fois sur 100.

Or, l'on admet dans les calculs statistiques que la probabilité de 1 % est suffisante pour considérer l'hypothèse comme valable. En pratique, et ceci est important pour tous les éleveurs qui veulent tester un pigeon, il suffira donc d'obtenir au moins 8 descendants vivants et que tous ces descendants satisfassent à l'hypothèse de départ pour admettre la pureté génétique du sujet testé, ceci naturellement dans le cas d'un seul gène.

On pourrait également, mais ceci nous entraînerait plus loin, tester simultanément deux caractères, par exemple les barrures sur les ailes et le caractère rouge dominant. On compare alors à une descendance théorique établie à partir des caractères génétiques supposés la descendance réellement obtenue. Le même test de χ^2 permet de savoir si les deux distributions sont statistiquement identiques pour une probabilité choisie, par exemple 1 %, auquel cas les sujets testés ont bien la formule génétique supposée. Si les deux distributions sont statistiquement différentes, l'un des deux parents (ou les deux) ne sont pas conformes à la formule qu'on leur attribuait à priori.

P. CORCELLE.

Commission d'examen des Juges d'Aviculture de la S.C.A.F.

A la demande du Directeur de la S.C.A.F., les membres du jury du dernier examen de juges d'aviculture de Mantes-la-Jolie se sont réunis à Metz le 5 novembre, à 9 heures, en vue de rechercher les améliorations susceptibles d'être apportées à la formation des juges et à la procédure d'examen.

Etaient présents : Mme Francqueville, MM. Arnold, Czescham, Florsch, Grunenberger, Janisson, Le Carrer, Simony, Steichen, Weisse, ainsi que M. Bartolini, directeur de la S.C.A.F.

La réunion était placée sous la présidence de M. Arnold, les fonctions de secrétaire étant assumées par M. Le Carrer.

Après qu'ait été défini le profil idéal du juge d'aviculture, les propositions suivantes ont été adoptées à l'unanimité. Elles seront soumises à l'approbation de la Commission Nationale des Juges puis du Conseil d'Administration de la S.C.A.F.

Admission des élèves juges

1) Le candidat doit être présenté par le président de la société ou du club auquel il appartient ainsi que par un juge.
2) Il doit être de nationalité française (le cas des candidats étrangers sera examiné par la Commission Nationale des Juges)
3) Il ne doit avoir subi aucune condamnation.
4) Il doit être âgé de 21 ans au moins et de 50 ans au plus
5) Il doit faire la preuve d'une activité d'élevage de sélection d'une durée minimum de cinq ans.
6) Il doit satisfaire à un constat d'aptitude comportant une épreuve de rédaction sur un thème simple (durée : deux heures) Cette épreuve sera subie par le candidat à l'occasion d'une manifestation régionale. Elle sera surveillée par un responsable avicole et deux juges. Ces trois personnes corrigeront également l'épreuve et donneront leur avis sur l'opportunité du candidat en question Tout candidat pourra se présenter trois fois à cette épreuve.

Pièces à fournir par les candidats élèves juges

1) Une demande d'admission écrite de la main du candidat.
2) Un curriculum vitae écrit de la main du candidat.
3) Une lettre de parrainage d'un président d'association avicole et d'un juge ; ces personnes doivent attester de l'activité avicole du candidat.
4) Un extrait de casier judiciaire.
5) Une fiche d'état civil.
6) Une photocopie de la carte d'appartenance à la S.C.A.F.
7) Trois photographies d'identité.

Ces pièces devront être adressées au Président de la Commission Nationale des Juges d'Aviculture.

Formation des élèves juges

La commission d'examen estime qu'il est indispensable de créer une « école de juges » qui sera chargée de la formation des élèves juges. Cette école pourrait être mise en place par la Commission Nationale des Juges. Il faudrait envisager la nomination de « formateurs », éventuellement la détermination d'un programme minimum d'études.

Pour être admis à se présenter à l'examen de juge, les élèves doivent totaliser trois ans d'assiduité et avoir participé à au moins 15 expositions dont 5 nationales ou internationales. Chacune de leurs participations devrait faire l'objet d'un questionnaire qui serait rempli par le juge qu'ils ont assisté. Ces questionnaires seraient réunis avec les pièces mentionnées ci-dessus et constitueraient le dossier de l'élève.

1) Epreuves écrites :

a) Une épreuve d'ordre général avec orientation sur la zootechnie élémentaire. Durée une heure et demie. Notée sur 20. Toute note inférieure à 8 est éliminatoire.

b) Description de deux standards concernant :
— une race courante,
— une race particulière.

Durée : une heure par standard. Chaque standard est noté sur 20 Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

Pour l'ensemble de l'écrit, une moyenne de 12 sur 20 est exigée

2) Epreuve technique :
20 questions portant sur les standards. Notée sur 20. Une note inférieure à 8 est éliminatoire.
3) Epreuve pratique :
40 sujets à juger en deux heures. Notée sur 40 points. Une note moyenne inférieure à 12 sur 20 est éliminatoire.
Pour être admis définitivement à l'examen, une moyenne de 12 sur 20 est requise.
Le choix des épreuves sera laissé à la charge de la commission d'examen.

Le Secrétaire : **Joseph LE CARRER.**

NOTA : L'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées a été adopté par les juges d'aviculture réunis à Metz le lendemain.

Le 6 novembre, l'Assemblée des juges réunis à Metz a décidé d'élire un Comité ainsi composé :

Président : M. SIMONY.
Vice-Présidents : MM. ARNOLD et WEISSE.
Secrétaire général : M. LE CARRER.
Membres : section pigeons : Mme FRANCQUEVILLE - M. ZORDAN
section lapins : MM. CZESCHAN et STEICHEN.
section volailles : MM. BLONDIAUX et FLORSCH.

Ce Comité s'est réuni à Paris le 29 janvier, au siège de la S.C.A.F., 34, rue de Lille. Il a apporté quelques amendements aux dispositions prises à Metz concernant l'admission des élèves juges et l'examen de juge. Il a ensuite jeté les bases du programme de formation et de sa mise en pratique.

ORIENTAL CLUB DE FRANCE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 Décembre 1982, à Montauban

Le Président remercie les adhérents qui ont répondu à l'appel de leur Club et enregistre la démission de MM. Sermondadaz et Ripaldi.
Il rappelle ensuite l'activité du Club depuis sa création, ses problèmes actuels, et les solutions envisagées pour l'avenir.
La parole est ensuite donnée à notre Trésorier, qui fait état des finances du Club et rappelle à l'auditoire les intentions qui l'ont guidé pour aboutir à cette Assemblée générale. Après ces quelques mises au point nécessaires, nous passons à l'ordre du jour proprement dit.
Le premier point examiné est celui de l'existence même de notre Club, et sous quelle forme. Trois thèses s'affrontent :
- La première, un Club pour les pigeons d'origine orientale, est rapidement écartée par l'ensemble des participants.
- La seconde, un Club de Cravatés Orientaux exclusivement, a été défendue par M. Gouyou, mais a été mise en minorité lors du vote.
- C'est donc la troisième thèse, un Club de Cravatés, qui a été retenue. Néanmoins, le Club se donne un an pour lancer une vaste campagne de consultations et ce n'est qu'à l'issue de cette action, et au vu des résultats, que le Club opérera cette mutation.

Après ce premier vote, il a été procédé au renouvellement du Bureau, à bulletins secrets.
Voici les résultats du scrutin :
Président : Joël DULOUT, 10, rue de Cronstadt, 65000 Tarbes.
Vice-Président : Christian BOUQUET, 20 Beethovenstrasse, 7640 Kehl (R.F.A.).
Secrétaire : Jacques BERNADET, route de Beauséjour, 33190 Gironde-sur-Dropt.
Trésorier par intérim (jusqu'à la prochaine Assemblée générale : Robert RIPALDI, 183, avenue de Montolivet, 13012 Marseille.

Un long échange s'ensuit duquel vont surgir plusieurs idées maîtresses qui seront très vite adoptées et constitueront la base de notre action pour l'année 1983.

1. Un Club de Cravatés administré par une équipe composée :
   — pour 1 tiers d'éleveurs de cravatés orientaux (à cause du problème spécifique que pose leur élevage) ;
   — pour 1 tiers d'éleveurs de cravatés français (défense de notre cravaté national) ;
   — pour 1 tiers d'éleveurs d'autres cravatés (popularisation des autres races).
2. La mise en place définitive de ce Club des Cravatés et de son équipe dirigeante aura lieu lors de la prochaine Nationale S.N.C., à Lille, en février 1984. D'ici là, tous les éleveurs intéressés par cette entreprise, pourront prendre contact avec l'Oriental Club de France.
3. La revue « Colombiculture », bulletin trimestriel de la S.N.C., servira de support aux publications et convocations du Club.
4. La cotisation 1983 est fixée à 50 F et est à envoyer au Trésorier par intérim.

Le Président : **Joël DULOUT.** Le Secrétaire : **Jacques BERNADET.**

C.E. - R.N.U.R. - LE MANS — Enfin les gars du Mans

« Les Gars du Mans », dénomination la plus entendue lorsque nous arrivons à une exposition.
Nous utilisons, pour nous déplacer, un micro-car mis à notre disposition par le Comité d'établissement de la Régie Renault. Neuf places, neuf éleveurs se présentent groupés aux portes d'une exposition. Comment, dans ce cas, passer inaperçu ?
Aux contacts que nous avions avec les éleveurs ou les organisateurs, revenait un « leitmotiv » :

Quand faites-vous une exposition au Mans ?

Il n'en fallait pas plus pour qu'il trottine en nos têtes une envie d'organiser quelque chose.
Après avoir longuement mûri notre projet, il nous fallait trouver une structure d'accueil. Les locations de salles nous entraînaient une probabilité de déséquilibre financier. Seule solution : une association...
Après tractations avec M. le Président des « Quatre Jours du Mans », celui-ci acceptait notre proposition. Deux possibilités de dates s'offraient à nous : septembre ou mars.
Septembre... la mue, mars... les accouplements. Il fallait choisir.
Dans le cadre de la Foire de Printemps du 25 au 28 mars 1983, nous organiserons notre **Exposition Nationale d'Aviculture.**

Nous invitons tous ceux qui, aimablement, nous « chinaient » tous nos amis éleveurs, tous nos sympathisants à garder quelques bons sujets pour nous aider à faire de cette exposition une réussite de variété et de qualité.
De nombreux challenges seront mis en compétition : Lapin nain ; Volailles ; Pigeons de rapport ; Pigeons de fantaisie ; Lapin grande race.
De nombreuses coupes, médailles, objets d'art, etc., seront attribués.
Tous les Clubs ou Associations peuvent offrir des récompenses à leurs membres sans que celles-ci ne se substituent à celles fournies par notre Société.
Pour tous renseignements complémentaires, écrire à :

CHEVREAU Serge, Secrétariat Aviculture d'Agrément
du C.E. Renault, 28, Bd Alexandre-Oyon, 72100 Le Mans.

Amis exposants, nous comptons sur vous au Mans pour une
« GRANDE PREMIERE NATIONALE »

Le Président : **R. BUREAU.** Le Secrétaire : Le Trésorier : **S. CHEVREAU. M. SOREAU.**

« CLUB DES PIGEONS FRISÉS » « HONGROIS et MILANAIS »

Naissance du club :
Le 1er juin 1982, déclaration à la sous-préfecture de Brignoles.
Siège Social :
Quartier « Les Vignarets », 83137 Sainte-Anastasie/Issole.
Président d'honneur :
M. LOGES Nicolas, route de Sarrelouis, 57150 Creutzwald.
Président :
M. LUTZ Gérard, 25, rue des Cimetières, 67240 Bischwiller.
Vice-Président :
M. CAU Gilbert, 8, résidence Bacchus, 13190 Allauch.
Secrétaire :
M. GEORGES Michel, quartier « Les Vignarets », 83137 Sainte-Anastasie-sur-Issole.
Trésorier :
M. GIRAUD Eric, 27, route de la Chabure, 42400 St-Chamond.
Membres :
M. EBNER Herbert, 7, rue Montevideo, 13006 Marseille.
M. LUMEN Jean-François, rue des Hêtres, 54760 Leyr.
M. TOUSSAINT Jean-Claude, rue des Martyrs de la Résistance, Renwez, 08150 Rimogne.

Imp. Typoffset - Chauny

Répertoire des éleveurs de pigeons S.N.C.

Comme nous l'avions annoncé dans le compte rendu de l'A.G. de mars dernier, nous avons, d'après les fiches qui nous ont été retournées, établi un répertoire des éleveurs de pigeons S.N.C.
Dans cette brochure, les éleveurs sont classés par race élevée et dans l'ordre des départements, ce qui permet une utilisation très facile. Dans chaque race et pour chaque éleveur, sont indiquées également les variétés élevées.
Cette brochure sera expédiée contre une participation aux frais de 15 F, réglée à la commande par chèque ou virement au nom de la S.N.C.
Les commandes peuvent être passées directement au Secrétaire Général C. SIMON, 84, rue Briand, 90300 Offemont, qui en assurera la diffusion.

Romain Club Français

Le Romain Club Français rappelle qu'il a édité un livre sur le Pigeon Romain. Ce livre peut être commandé au Trésorier du Romain Club, M. Jamy MONTREUIL, 13, rue Lagasse, 08460 Signy-L'Abbaye.
Règlement à la commande par chèque ou virement au nom du Romain Club Français. Coût de l'ouvrage : 60 F port compris.

ENQUÊTE

Les responsables du Conservatoire National des Races d'Animaux de Basse-Cour ont demandé qu'une enquête numérique soit faite sur l'élevage des races françaises de pigeons de rapport afin d'envisager l'admission de certaines de ces races dans le Conservatoire.
Pour des raisons que chacun comprendra, cette enquête est strictement confidentielle. Aucune évaluation individuelle ne sera divulguée. Par contre, le résultat global sera publié et communiqué aux autorités concernées.

NOM : .....
Adresse : .....
Races (s) française (s) de rapport élevée (s) : .....
.....
.....
.....
Nombre de couples en production : .....
Découper suivant le pointillé et adresser à :

Mme J. FRANCQUEVILLE,
19, rue du Moulin - Abbécourt - 02300 CHAUNY.

Le Coin du Trésorier

Ce présent numéro de « Colombiculture » sera le dernier que vous recevrez si vous n'êtes pas en règle avec votre société, autrement dit si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 1983 qui reste cette année à 50 Francs.
Nous invitons les retardataires à le faire le plus rapidement possible s'ils désirent continuer à bénéficier de l'envoi de cette revue ou, dans le cas contraire, de nous en avertir.
Nous pensons d'autre part qu'il est bon de vous dire de nouveau, et ce surtout pour les nouveaux membres, que les cotisations partent du 1er novembre de chaque année, les membres l'ayant acquittée avant cette date ont reçu les numéros déjà parus de « Colombiculture » et doivent de nouveau, pour être en règle, en faire le règlement au plus tôt.

Nous signalons à nos membres que comme chaque année nous ferons, en avril prochain et avant la parution du numéro suivant, par le truchement des P.T.T. le recouvrement des cotisations impayées.
Les bagues 1983 sont envoyées par dizaines indivisibles à nos membres au prix de 9 francs la dizaine ; elles sont cette année de couleur verte.
N'oubliez pas dans votre courrier d'indiquer le diamètre de la bague, ou à défaut, la ou les races de vos pigeons.
Il n'est fait aucun envoi contre remboursement, tout règlement se faisant à la commande par chèque bancaire ou postal au nom de la S.N.C. - C.C.P. 22.04.40 Paris.
Pour le règlement de votre cotisation, vos besoins en bagues et tous renseignements les concernant, adressez-vous à :

M. Georges TANCHOU,
Boîte Postale 4 - 59510 HEM.

Les Clubs de Races pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES
MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT MAUR
CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT.
CLUB DU BOULANT DE NORWICH
M. Mosconi Williams, 3, route de Paris, Bazainville, 78550 HOUDAN.
ORIENTAL-CLUB DE FRANCE
10, rue de Cronstadt, 65000 TARBES.
FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX
ROMAIN CLUB FRANÇAIS
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HŒNHEIM
ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert Thomas - 59100 ROUBAIX
SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph Marignac
SAINT MARTIN DU TOUCH 31300 TOULOUSE
STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. J.-M. Ramoleux - 3, rue des Fleurs
62500 SAINT MARTIN AU LAERT
CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
« Les Palisseries » - SAINTE-FÉRÉOLE - 19270 DONZENAC
CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON
CLUB DU BOULANT FRANÇAIS
2, boulevard de Verdun - 59220 Denain (Tél. 16.20.44.00.91)
CLUB FRANÇAIS DU BOUVREUIL
M. Jean Passérieux - École de garçons
77820 CHATELET EN BRIE
CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN
CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT 02300 CHAUNY
CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Gérard Longein
8, rue Gustave-Charpentier - 94240 L'HAY LES ROSES
CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM
CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Wintershouse
67500 HAGUENAU
GIER CLUB DE FRANCE
Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Jean Couturier, 17, rue Henri-Castel,
42400 SAINT CHAMOND.
CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
M. Jean-Pierre Gau
72 ter, chemin des Capelles - 31300 TOULOUSE
CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS
23, rue Gosselet - 59000 LILLE
AMIS DU DAMASCÈNE ET DU PIGEON D'ORIGINE ORIENTALE
33, rue Mélanie, 67000 STRASBOURG.
TEXAN-CLUB DE FRANCE
13, rue André-Hodebourg - 78470 CRESSELY
CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER
M. Salsac, 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM.
LAHORE CLUB FRANÇAIS
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH.
CLUB DES PIGEONS FRISÉS
Quartier « Les Vignarets » - 83137 STE-ANASTASIE-S/ISSOLE